

ETATS FINANCIERS

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »
Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

La Société Tunisienne de Réassurance -Tunis Re- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 06 juin 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit et Conseil)

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

ACTIF DU BILAN (en dinars)	NOTES	31/12/2012		31/12/2011	
		MONTANT BRUT	AMORT & PROV	MONTANT NET	NET
AC1 ACTIFS INCORPORELS	(I)	400 142	353 739	46 403	70 717
AC12 Logiciels	(I-1)	400 142	353 739	46 403	70 717
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	(II)	1 964 181	1 236 214	727 966	463 680
AC21 Installations techniques & machines (invest en informatique)	(II-1)	1 431 171	907 929	523 241	402 835
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	(II-2)	533 010	328 285	204 725	60 845
AC3 PLACEMENTS	(III)	235 898 380	770 452	235 127 928	170 037 696
AC31 Terrains & constructions	(III-1)	9 125 499	576 228	8 549 271	7 305 594
AC311 Terrains & constructions d'exploitation	(III-1-1)	5 942 710	77 941	5 864 770	333 250
AC312 Terrains & constructions hors exploitation	(III-1-2)	3 182 788	498 287	2 684 501	6 972 344
AC33 Autres placements financiers	(III-2)	154 980 647	194 224	154 786 423	97 439 953
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des fonds communs de placements	(III-2-1)	31 905 116	193 334	31 711 782	24 787 824
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes	(III-2-2)	97 755 755		97 755 755	54 856 300
AC334 Autres prêts	(III-2-3)	712 235	890	711 345	565 848
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers	(III-2-4)	5 000 000		5 000 000	900 000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers Takaful non Takaful		4 000 000		4 000 000	
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers Takaful		1 000 000		1 000 000	900 000
AC336 Autres	(III-2-5)	19 607 541		19 607 541	16 329 981
AC336 Autres non Takaful		19 297 421		19 297 421	16 329 981
AC336 Autres Takaful		310 120		310 120	
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	(III-3)	71 792 235		71 792 235	65 292 149
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes non Takaful		71 669 454		71 669 454	65 248 239
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes Takaful		122 781		122 781	43 910
S/total		238 262 704	2 360 405	235 902 298	170 572 093
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECH.	(IV)	100 071 930		100 071 930	96 929 572
AC510 Provision pour primes non acquises	(IV-1)	37 935 570		37 935 570	37 543 821
AC510 Provision pour primes non acquises non Takaful		37 836 261		37 836 261	37 503 543
AC510 Provision pour primes non acquises Takaful		99 309		99 309	40 278
AC531 Provision pour sinistres	(IV-2)	62 136 360		62 136 360	59 385 751
AC531 Provision pour sinistres non Takaful		62 104 327		62 104 327	59 377 597
AC531 Provision pour sinistres Takaful		32 033		32 033	8 154
AC6 CREANCES	(V)	47 636 210	1 689 314	45 946 896	76 271 663
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	(V-1)	21 481 317	817 528	20 663 789	36 133 282
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation non Takaful		20 960 420	817 528	20 142 892	35 824 928
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation Takaful		520 897		520 897	308 354
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	(V-2)	13 074 150	852 042	12 222 107	33 702 111
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession non Takaful		13 072 340	852 042	12 220 298	33 702 111
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession Takaful		1 809		1 809	
AC63 Autres créances	(V-3)	13 080 744	19 744	13 061 000	6 436 270
AC631 Personnel		20 873		20 873	8 870
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques		4 625 006		4 625 006	4 275 505
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques non Takaful		4 607 931		4 607 931	4 266 250
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques Takaful		17 075		17 075	9 255
AC633 Débiteurs divers		1 439 688	19 744	1 419 944	1 406 852
AC634 FGIC Débiteurs					
AC635 FPC		6 995 177		6 995 177	745 043
S/total		147 708 141	1 689 314	146 018 825	173 201 235
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS	(VI)	37 840 905		37 840 905	40 010 877
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	(VI-1)	7 406 265		7 406 265	4 714 260
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse non Takaful		7 080 935		7 080 935	4 457 748
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse Takaful		325 331		325 331	256 512
AC72 Charges reportées	(VI-2)	9 898 992		9 898 992	9 684 195
AC721 Frais d'acquisition reportés		9 161 593		9 161 593	9 349 498
AC721 Frais d'acquisition reportés non Takaful		9 039 701		9 039 701	9 271 553
AC721 Frais d'acquisition reportés Takaful		121 892		121 892	77 945
AC722 Autres charges à répartir		737 399		737 399	334 697
AC722 Autres charges à répartir non Takaful		737 399		737 399	334 697
AC722 Autres charges à répartir Takaful					
AC73 Comptes de régularisation actif	(VI-3)	15 217 715		15 217 715	20 901 836
AC731 Intérêts acquis & non échus		1 954 136		1 954 136	1 776 434
AC731 Intérêts acquis & non échus non Takaful		1 953 961		1 953 961	1 776 138
AC731 Intérêts acquis & non échus Takaful		175		175	296
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation		11 907 023		11 907 023	18 288 678
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation non Takaful		11 688 872		11 688 872	18 196 676
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation Takaful		218 151		218 151	92 002
AC7321 Estimations d'éléments techniques-Rétrocession					
AC733 Autres comptes de régularisation		1 356 556		1 356 556	836 724
AC733 Autres comptes de régularisation non Takaful		993 039		993 039	705 885
AC733 Autres comptes de régularisation Takaful		363 517		363 517	130 839
AC74 Ecart de conversion	(VI-4)	5 317 932		5 317 932	4 710 585
AC74 Ecart de conversion non Takaful		4 936 681		4 936 681	4 710 585
AC74 Ecart de conversion Takaful		381 252		381 252	
S/total		37 840 905		37 840 905	40 010 877
TOTAL DES ACTIFS		423 811 749	4 049 720	419 762 029	383 784 205

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis Re

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS (en dinars)	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES	(I)	125 287 801	65 917 081
CP1 Capital social	(I-1)	75 000 000	45 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	45 411 658	15 103 595
CP3 Rachats d'actions propres	(I-3)	-216 500	-269 568
CP5 Résultats reportés	(I-4)	5 092 643	6 083 053
CP5 Résultats reportés non Takaful		3 944 439	5 082 920
CP5 Résultats reportés Takaful		1 148 204	1 000 133
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		125 287 801	65 917 081
RESULTAT DE L'EXERCICE	(I-5)	6 191 726	2 661 189
RESULTAT DE L'EXERCICE NON TAKAFUL		5 622 671	2 513 118
RESULTAT DE L'EXERCICE TAKAFUL		569 055	148 071
Total capitaux propres avant affectation		131 479 527	68 578 270
PASSIFS			
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	(II)	2 728 841	1 485 167
PA22 Provisions pour litiges	(II-1)	386 426	365 799
PA23 Provisions pour pertes & charges	(II-2)	1 342 415	619 368
PA23 Provisions pour pertes & charges non Takaful		1 289 311	619 368
PA23 Provisions pour pertes & charges Takaful		53 104	
PA24 Provisions pour risques	(II-3)	1 000 000	500 000
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS	(III)	171 512 711	168 065 648
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	51 281 425	51 854 604
PA310 Provisions pour primes non acquises non Takaful		50 840 804	51 589 176
PA310 Provisions pour primes non acquises Takaful		440 621	265 428
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	118 529 048	115 308 469
PA331 Provisions pour sinistres non Takaful		118 025 504	115 149 979
PA331 Provisions pour sinistres Takaful		503 544	158 490
PA331 Autres provisions techniques	(III-3)	1 702 237	902 575
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	(IV)	47 413 719	54 316 672
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires non Takaful		47 342 899	54 294 400
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires Takaful		70 820	22 272
PA6 AUTRES DETTES	(V)	53 277 392	78 535 165
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation	(V-1)	17 680 244	45 505 778
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation non Takaful		17 610 939	45 393 793
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation Takaful		69 305	111 985
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession	(V-2)	26 285 726	28 740 731
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession non Takaful		26 062 619	28 658 775
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession Takaful		223 108	81 956
PA63 Dettes diverses	(V-3)	9 311 422	4 288 656
PA632 Personnel		559 949	840 536
PA632 Personnel non Takaful		559 949	840 536
PA632 Personnel Takaful			
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		412 317	412 026
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques non Takaful		409 245	409 021
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques Takaful		3 073	3 005
PA634 Créiteurs divers		1 339 134	2 286 207
PA634 Créiteurs divers non Takaful		1 308 557	2 255 630
PA634 Créiteurs divers Takaful		30 577	30 577
PA635 FGIC Créiteurs		4 844	4 844
PA636 FPC		6 995 177	745 043
PA7 AUTRES PASSIFS	(VI)	13 349 840	12 803 282
PA71 Comptes de régularisation passif	(VI-1)	9 374 323	8 712 066
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		6 679 793	6 441 589
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs non Takaful		6 655 568	6 430 311
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs Takaful		24 225	11 278
PA711 Estimation d'éléments techniques		1 356 449	1 658 933
PA711 Estimation d'éléments techniques non Takaful		1 327 126	1 635 784
PA711 Estimation d'éléments techniques Takaful		29 323	23 149
PA712 Autres comptes de régularisation passif		1 338 081	611 544
PA712 Autres comptes de régularisation passif non Takaful		1 316 845	600 344
PA712 Autres comptes de régularisation passif Takaful		21 236	11 200
PA72 Ecart de conversion	(VI-2)	3 975 517	4 091 216
PA72 Ecart de conversion non Takaful		3 647 369	4 091 216
PA72 Ecart de conversion Takaful		328 148	
Total passif		288 282 503	315 205 934
Total des capitaux propres & passif		419 762 029	383 784 205

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis-Re

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE (en dinars)

NOTES	31/12/2012			31/12/2011	
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	NETS	NETS
PRNV1 PRIMES ACQUISES					
PRNV11 Primes	74 397 057	37 137 453	37 259 604	32 517 901	
PRNV11 Primes non Takaful	73 630 628	37 529 202	36 101 426	31 852 573	
PRNV11 Primes Takaful	72 314 202	37 253 708	35 060 493	31 256 384	
	1 316 426	275 494	1 040 933	596 189	
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	766 429	-391 749	1 158 178	665 328	
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises non Takaful	954 047	-332 717	1 286 764	842 846	
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises Takaful	-187 618	-59 032	-128 586	-177 518	
PRNT3 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT					
PRNT3 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT NON TAKAFUL	1 549 513		1 549 513	1 411 527	
PRNT3 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT TAKAFUL	1 548 107		1 548 107	1 411 069	
	1 406		1 406	458	
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES					
CHNV11 Sinistres payés	45 100 261	24 749 053	20 351 208	20 873 643	
CHNV11 Sinistres payés non Takaful	42 166 057	21 998 444	20 167 613	17 423 548	
CHNV11 Sinistres payés Takaful	41 979 968	21 989 491	19 990 477	17 398 168	
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	186 089	8 953	177 136	25 380	
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres non Takaful	2 934 204	2 750 609	183 595	3 450 095	
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Takaful	2 618 933	2 726 730	-107 798	3 299 759	
	315 271	23 879	291 393	150 336	
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION					
CHNV41 Frais d'acquisition	21 182 219	4 860 455	16 321 765	14 513 437	
CHNV41 Frais d'acquisition non Takaful	15 744 758		15 744 758	14 358 204	
CHNV41 Frais d'acquisition Takaful	15 441 040		15 441 040	14 165 607	
CHNV42 Frais d'administration	303 718	303 718	303 718	192 597	
CHNV42 Frais d'administration non Takaful	5 437 461	5 437 461	5 437 461	4 827 390	
CHNV42 Frais d'administration Takaful	5 427 692	5 427 692	5 427 692	4 790 207	
CHNV42 Frais d'administration des rétrocessionnaires	9 769	9 769	9 769	37 183	
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires non Takaful	4 860 455	4 860 455	-4 860 455	-4 672 157	
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires Takaful	4 800 488	4 800 488	-4 800 488	-4 649 790	
	59 966	59 966	-59 966	-22 367	
RTNV Résultat technique	9 664 089	7 527 945	2 136 144	-1 457 653	
RTNV Résultat technique non Takaful	9 348 723	7 404 282	1 944 441	-1 493 653	
RTNV Résultat technique Takaful	315 366	123 663	191 703	36 000	

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis-Re

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE (en dinars)

	NOTES	31/12/2012			31/12/2011	
		ACCEPTATION	RETROCESSION	NETS	NETS	
PRNV1 PRIMES ACQUISES	(I)	3 205 391	10 867	3 194 524	3 152 062	
PRNV11 Primes	(I-1)	3 398 641	10 867	3 387 774	2 946 379	
PRNV11 Primes non Takaful		3 267 936	10 867	3 257 069	2 851 114	
PRNV11 Primes Takaful		130 705			95 265	
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	-193 251		-193 251	205 683	
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises non Takaful		-205 676		-205 676	253 316	
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises Takaful		12 425		12 425	-47 633	
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(III)	1 483 567		1 483 567	1 166 581	
CHNV11 Sinistres payés	(III-1)	1 197 192		1 197 192	1 534 901	
CHNV11 Sinistres payés non Takaful		1 109 488		1 109 488	1 435 230	
CHNV11 Sinistres payés Takaful		87 704		87 704	99 671	
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(III-2)	286 375		286 375	-368 320	
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres non Takaful		256 592		256 592	-368 320	
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Takaful		29 783		29 783		
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(IV)	1 509 921		1 509 921	2 024 377	
CHNV41 Frais d'acquisition	(IV-1)	1 343 861		1 343 861	1 843 913	
CHNV41 Frais d'acquisition non Takaful		1 328 476		1 328 476	1 838 197	
CHNV41 Frais d'acquisition Takaful		15 385		15 385	5 716	
CHNV42 Frais d'administration	(IV-2)	166 060		166 060	180 464	
CHNV42 Frais d'administration non Takaful		165 090		165 090	175 786	
CHNV42 Frais d'administration Takaful		970		970	4 678	
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires	(IV-3)					
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires non Takaful						
CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires Takaful						
CHV12 PRODUITS DE PLAC. ALLOUES, TRANS. DE L'ETAT DE RESULTAT	(IIV)	52 708		52 708	39 435	
RTNV Résultat technique		264 612	10 867	253 745	539	
RTNV Résultat technique non Takaful		255 323	10 867	244 456	62 972	
RTNV Résultat technique Takaful		9 289		9 289	-62 433	

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
Tunis-Re

ETAT DE RESULTAT (en dinars)	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
RTNV RESULTAT TECHNIQUE		2 389 889	-1 457 113
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON TAKAFUL		2 188 897	-1 430 681
RTNV RESULTAT TECHNIQUE TAKAFUL		200 992	-26 432
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	(I)	7 497 617	5 678 895
PRNT11 Revenus des placements		6 969 425	5 028 916
PRNT11 Revenus des placements non Takaful		6 928 789	4 981 387
PRNT11 Revenus des placements Takaful		40 636	47 529
S/Total 1a		6 969 425	5 028 916
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements		121 174	
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		407 018	649 979
S/Total 1		528 192	649 979
PRNT3 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	(II)	-1 602 221	-1 450 962
PRNT3 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT NON TAKAFUL		-1 600 815	-1 450 504
PRNT3 PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT TAKAFUL		-1 406	-458
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	(III)	2 287 048	1 577 544
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		1 319 324	1 125 111
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt non Takaful		1 318 819	1 125 111
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt Takaful		505	
CHNT12 Correction de valeur sur placement		967 724	439 502
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements			12 931
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	(IV)	13 695 312	7 359 384
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES NON TAKAFUL		13 594 975	7 228 551
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES TAKAFUL		100 337	130 833
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	(V)	12 672 155	5 888 115
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES NON TAKAFUL		12 901 155	5 887 820
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES TAKAFUL		-229 000	295
Résultat provenant des activités ordinaires		7 021 394	2 664 544
Résultat provenant des activités ordinaires non Takaful		6 452 339	2 513 368
Résultat provenant des activités ordinaires Takaful		569 055	151 176
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES	(VI)	829 668	3 355
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES NON TAKAFUL		829 668	250
CHNT4 IMPOTS SUR LES SOCIETES TAKAFUL			3 105
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		6 191 726	2 661 189
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts non Takaful		5 622 671	2 513 118
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts Takaful		569 055	148 071
Résultat net de l'exercice		6 191 726	2 661 189
Résultat net de l'exercice non Takaful		5 622 671	2 513 118
Résultat net de l'exercice Takaful		569 055	148 071
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NETS D'IMPOTS)			
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		6 191 726	2 661 189
Résultat net de l'exercice après modifications comptables non Takaful		5 622 671	2 513 118
Résultat net de l'exercice après modifications comptables Takaful		569 055	148 071

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis Re

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES (en dinars)

	2012	2011
HB1- ENGAGEMENTS RECUS		
HB2- ENGAGEMENTS DONNES	34 621	34 621
HB21-Avals, caution et garantie donnés	34 621	34 621
Dépôts en caution	500	500
Dépôts auprès du trésor	34 121	34 121
HB22-Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
HB23-Autres engagements sur titres , actifs ou revenus		
HB24-Autres engagements données		
 VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET DES		
HB3- RETROCESSIONNAIRES		
 VALEURS REMISES PAR LES ORGANISMES REASSURES AVEC CAUTION		
HB4- SOLIDAIRE OU DE SUBSTITUTION		
 HB5- VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE		
HB6- AUTRES VALEURS DETENUES POUR COMPTE DE TIERS		

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

Tunis-Re

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (en dinars)

	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
I- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION :	NOTES X		
* Encaissements des cédantes	X-1	30 196 416	42 329 510
* Versements aux cédantes	X-2	- 24 235 796	- 16 950 939
* Encaissements des rétrocessionnaires	X-3	21 259 735	13 649 371
* Versements aux rétrocessionnaires	X-4	- 20 980 244	- 27 237 242
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	X-5	278 098 624	63 961 326
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	X-6	- 323 578 732	- 61 078 903
* Produits financiers reçus	X-7	4 865 633	3 027 813
* Encaissements des fournisseurs & du personnel	X-8	2 963 106	11 245 104
* Décaissements aux fournisseurs & au personnel	X-9	- 10 705 193	- 15 134 790
* Décaissements à l'Etat au titre des impôts & taxes	X-10	- 1 809 430	- 1 050 881
Flux provenant de l'exploitation			12 760 367
Flux affectés à l'exploitation		- 43 925 880	
II- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	NOTES XI		
* Encaissements provenant de la cession des imm. corporelles	XI-1	81 981	30 163
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. corporelles	XI-2	- 1 608 189	- 3 075 462
* Encaissements provenant de la cession des imm. financières	XI-3	1 903 790	2 308 506
* Encaissements des revenus sur immob. financières	XI-4	390 212	340 588
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. financières	XI-5	- 10 500 000	- 10 924 734
* Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Incorporables	XI-6	- 24 139	- 2 774
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement			
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement		- 9 756 346	- 11 323 712
III- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENTS	NOTE XII		
* Encaissements suite à l'émission d'actions	XII-1	60 000 300	-
* Décaissements suite à l'augmentation du capital	XII-2	- 771 402	- 4 000
* Dividendes & autres distributions	XII-3	- 2 924 995	- 3 378 769
Flux provenant des activités de financements		56 303 902	
Flux affectés aux activités de financements			- 3 382 769
IV- INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES	NOTE XIII		
* Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	XIII-1	82 568	212 448
		82 568	212 448
VARIATION DE TRESORERIE	NOTE XIV-XV		
Trésorerie au début de l'exercice		4 647 473	6 381 138
Trésorerie à la clôture de l'exercice		7 351 718	4 647 473

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (montants exprimés en dinars)

1. PRESENTATION DE Tunis Ré

1.1 Création

La Société Tunisienne de Réassurance Tunis Ré, une société anonyme au capital social de 75.000.000 dinars dont le siège social, 12 Avenue du Japon Montplaisir 1002 Tunis, a été créée en 1981 à l'initiative des pouvoirs publics et avec l'adhésion des compagnies d'assurances et des banques.

1.2 Objet social

Tunis Ré a pour activité principale les opérations de réassurance dans toutes les catégories, dans tous les risques et en tous lieux.

Cette activité consiste à accepter de couvrir des risques cédés ou rétrocédés par une entreprise d'assurance ou de réassurance moyennant le paiement par la cédante ou la rétrocédante d'une prime appelée « prime de réassurance » et l'engagement du réassureur ou du rétrocessionnaire à apporter son concours financier en cas de réalisation du risque, c'est à dire en cas de survenance de sinistres.

Sur les risques acceptés, Tunis Re conserve des parts pour son propre compte et rétrocède la fraction qui dépasse sa capacité déterminée en fonction de la nature du risque accepté et de la structure de son portefeuille.

A côté des opérations de réassurance, elle a pour objet :

1. La réalisation des opérations de réassurance, de rétrocession, de rétakaful et de rétrotakaful de toutes natures, dans toutes les branches, dans tous les risques et en tous lieux.
2. La reprise, sous quelque forme que ce soit, de traités, contrats ou engagements de Réassurance et Rétakaful de tous organismes, entreprises, sociétés, compagnies ou associations tunisiennes ou étrangères.
3. L'étude, la constitution, le contrôle et l'expertise de toutes sociétés d'assurance, de takaful, de réassurance ou de rétakaful.
4. L'étude, le contrôle et l'expertise de tous contrats, conventions et engagements d'assurance, de takaful, de réassurance, de rétakaful, de rétrocession ou de rétrotakaful.
5. L'étude, le contrôle et l'expertise de tous risques et sinistres et de toute indemnisation.
6. La création, l'acquisition, la location, la prise à bail et la gestion de tout fonds de quelque nature et de quelque forme qu'il soit, organismes, sociétés ou compagnies, associations, groupements et généralement toutes entreprises d'assurances, de takaful, de réassurance, de rétakaful ou de garantie.
7. La participation de la société par tous moyens, à toutes entreprises créées, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, fusions, alliances, souscriptions, ou achats de titres et droits sociaux, ou encore en association, en participation quelconque et se rattachant à l'objet de la Société et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet Social, ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la Société, favoriser ou développer ses intérêts.

Le modèle Rétakaful choisi est le modèle Wakala qui consiste dans la collecte et la gestion des primes sur la base de deux contrats distincts :

- Un contrat d'agent Wakala sous lequel le souscripteur gèrera les fonds et recevra un honoraire fixe (frais de wakala). Il ne participera pas au bénéfice dégagé.
- Un contrat Tabarrou ou Ta'awoun par lequel les assurés acceptent de réserver une partie de leurs primes en donation dans un fonds spécifique, qui permettra d'appliquer le concept d'entraide mutuelle et couvrira les pertes engendrées par un événement survenu à l'un des assurés.

Le capital alloué ou « Seed Capital » à cette activité est de 900 mille dinars placé selon les règles de la Shariaa.

1.3 Mission

Depuis sa création, Tunis Re s'est penchée sur le développement du marché de réassurance en Tunisie répondant au besoin du marché local en réassurance en créant un courant d'affaires avec l'étranger. Par ailleurs, elle s'est vue assignée, depuis sa création, plusieurs missions au niveau national et international notamment :

- Réduire les flux de transfert de la réassurance à l'étranger pour alléger les charges du poste « Assurances » de la balance des paiements ;
- Favoriser l'exportation des services ;
- Contribuer à la mise en place et au développement des Pools de Réassurance nationaux dont la finalité est d'augmenter la rétention du marché.

1.4 Effectif et charges salariales

L'effectif employé par Tunis Re au cours de l'exercice 2012 se présente par catégorie comme suit, y compris le Président Directeur Général :

P.D.G	1
Catégorie I	60
Catégorie II	14
Catégorie III	5
Catégorie IV	2
Catégorie V	1
Total	83

Les frais de personnel au titre de la même période ont atteint le montant de 3.468.291 dinars.

1.5 Autres informations

Tunis Re gère pour le compte de l'Etat le Fonds de Péréquation de Change depuis 1999 et ce en vertu d'une convention avec le Ministère des finances fixant les conditions et les rémunérations de cette gestion et le Fonds de Garantie des Assurés depuis 2011 et ce pour le remboursement des dégâts occasionnés par les mouvements populaires et ce du 17 décembre 2010 au 28 février 2011.

2. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2012

Au cours de l'exercice 2012, le secteur des assurances a enregistré les sinistres importants suivants :

- Branche **Incendie**
 - « Ste. Emballage plastique », évalué à ce jour à 3,5367 MDT
 - « New Style Italien », évalué à 100% à 1,4 MDT ;

- « Sied Emballage », évalué à 100% à 2,020 MDT ;
- « Laboratoire Opalia », évalué à 100% à 5,660 MDT ;
- « Ste. Spongitex », évalué à 100% à 6,020 MDT ;
- « Ste. SOTUNAS », évalué à 100% à 12,344 MDT ;

- **Banche Transport**

- « MERLIN », évalué à 100% à 0,985 MDT ;
- « Ste. COTUB », évalué à 100% à 1,055 MDT ;

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Cadre comptable

Les états financiers présentés au titre de la période allant du 01/01/2012 au 31/12/2012 sont établis conformément aux règles prévues par la norme comptable générale NC01 telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 30 décembre 1996 et aux normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurances et/ou de réassurances telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des finances du 26 juin 2000 d'une part, et les conventions, méthodes et dérogations comptables généralement admises pour les entreprises de réassurance d'autre part.

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2012, la société a procédé à :

- la présentation du résultat technique (affaires ordinaires) par catégorie d'assurances vie et non vie.
- la présentation du résultat technique (affaires Retakaful) par catégorie d'assurances vie et non vie.
- la présentation du résultat technique consolidé par catégorie d'assurances vie et non vie.
- L'affectation des produits de placement alloués, transférés de l'état de résultat.

3.2. Les règles comptables

- Tous les produits et les charges relatifs à l'exercice 2012 sont comptabilisés dans ce même exercice sans décalage.
- Les éléments comptables manquants relatifs aux acceptations de l'exercice 2012 font l'objet d'estimation lorsque les informations disponibles permettent de le faire. Les soldes positifs dégagés de ces estimations sont neutralisés par l'utilisation du compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de neutralisation ».
- Les soldes positifs des acceptations dont les comptes de l'année sont incomplets et qui n'ont pas fait l'objet d'estimation, ont été neutralisés en utilisant le compte de sinistres à payer. Cette charge est alors désignée « Provision de blanchiment ».
- La provision de primes non acquises est calculée brute de charges d'acquisition ou de commissions de rétrocession lesquelles ont été reportées en inscrivant les premières à l'actif du bilan sous l'intitulé « Frais d'acquisition reportés » et les secondes au passif du bilan sous l'intitulé « Report de commissions reçues des rétrocessionnaires ».

- Dans le calcul et la détermination des provisions pour sinistres à payer, il a été tenu compte d'un chargement à titre de frais de gestion égal à 5% de leur montant.
- Au 31/12/2012, Tunis Re a porté un changement aux règles de comptabilisation des opérations en monnaies étrangères telles qu'elles sont prévues par la norme comptable NC15 relative aux opérations en monnaies étrangères. La méthode comptable de ces opérations au niveau des modalités de conversion en dinars Tunisien se traduit par l'application des règles suivantes :
 - Les opérations comptabilisées au cours d'un mois sont intégrées dans la comptabilité en dinars Tunisien sur la base du cours moyens de change du mois précédent.
 - La différence de change est constatée lors des règlements.
- Les cours de change retenus pour l'exercice 2012 sont calculés sur la base des cours moyens de chaque mois de l'année 2012 publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Toutefois, les cours des devises non publiés par la BCT sont calculés sur la base des cours publiés par la NATIXIS BANQUE dans son bulletin du mois de Janvier à Décembre 2012.

3.3. Principes et méthodes comptables

3.3.1. Actifs incorporels

Sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition, ils sont amortis sur 3 ans.

3.3.2. Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles d'exploitation figurent au bilan du 31/12/2012 à leur coût d'acquisition et elles ont fait l'objet d'un amortissement linéaire appliqué sur la base des taux suivants :

Matériel de transport (amortis sur 5 ans)	20%
Aménagements et Installations (amortis sur 10 ans)	10%
Mobilier et matériel de bureau (amortis sur 10 ans)	10%
Matériel électrique et électronique (amortis sur 8 ans)	12,5%
Matériel informatique (amortis sur 6 ans)	15%
Matériel de rayonnage (amortis sur 20 ans)	5%

3.3.3. Les placements

Les placements figurant au bilan sont composés des :

Placements immobiliers :

- Les placements immobiliers se composent des terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation inscrits à l'actif du bilan au prix d'acquisition.

Une expertise d'évaluation de ces immobilisations a fait ressortir des plus values latentes non comptabilisées de 4,577 MDT.

- L'amortissement des constructions est pratiqué au taux de 2,5 %.

Placements financiers :

Les placements financiers se composent des :

- Participations ;
- Actions cotées ;
- Emprunts obligataires
- Parts d'OPCVM ;
- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ;
- Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes en représentation des engagements techniques ;
- Cautionnements ;
- Prêts au personnel à plus d'un an.

Les placements sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée selon la nature de chaque type de placement.

Les titres cotés de même nature ont été évalués au cours boursier moyen du mois de décembre 2012 et les titres non cotés sont évalués à leur valeur d'usage correspondant à celle déterminée sur la base des états financiers les plus récents. La valeur des autres types de placements est déterminée par référence à leur valeur de remboursement.

L'évaluation du portefeuille placements à la clôture de l'exercice a dégagé des plus-values non comptabilisées de 8,042 MDT et des moins-values provisionnées de 1,895 MDT au titre des actions cotées, se détaillant comme suit :

EN MDT		
	Plus-value	Moins-value
Participations	6,673	0,193
Actions (actions cotées)	0,436	1,353
OPCVM	0,933	0,349
Total	8,042	1,895

Les créances pour espèces déposées auprès des cédantes et les dettes pour espèces retenues sur les soldes des récessionnaires en représentation des engagements techniques figurent au bilan pour leur valeur d'inventaire exprimée en monnaie originale et convertie selon les cours de change retenus pour l'exercice 2012.

Les intérêts sur ces dépôts sont comptabilisés dans le compte de résultat technique vie et non vie et ceux découlant des opérations de récession sont portés au compte « autres charges techniques ».

3.3.4. Les provisions techniques

Il s'agit des montants constitués pour constater le report de la portion de primes ne se rapportant pas à la période de l'arrêté des états financiers ou bien pour régler, ultérieurement à ladite période, des sinistres relatifs à des événements réalisés antérieurement à la date de l'arrêté des états financiers.

Les provisions techniques constatées au 31/12/2012 comprennent :

- Les provisions pour primes non acquises, PPNA : c'est la portion de primes qui, ultérieurement à la date du 31/12/2012, continue à garantir le risque jusqu'à la prochaine échéance ;
- La provision mathématique vie enregistrée au 31/12/2012 ;
- Les provisions pour sinistres à payer PSAP qui correspondent aux montants des sinistres non payés à la date du 31/12/2012 ;
- Les provisions pour risque d'exigibilité : il s'agit des moins values calculées sur les valeurs des placements.

Le calcul de ces provisions s'effectue comme suit :

- Les PPNA et les provisions mathématiques vie sont systématiquement enregistrées pour les montants communiqués par les cédantes. A défaut de cette information, on procède à leur calcul sur la base des caractéristiques des traités et en appliquant la méthode de prorata temporis pour les acceptations facultatives. Le calcul s'effectue sur les primes acceptées.
- Les PSAP communiquées par les cédantes sont systématiquement comptabilisées. Pour les sinistres survenus et non comptabilisés à la clôture de ladite période, on procède à leur inventaire par des estimations calculées sur la base des informations disponibles les concernant tout en tenant compte de l'expérience du passé des acceptations sinistrées chaque fois où les résultats paraissent pouvoir être remis en cause par des liquidations dans le futur.
- Les provisions techniques des acceptations sont portées au passif du bilan sous la rubrique « PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS » ; la quote-part des rétrocessionnaires dans ces provisions est portée à l'actif du bilan sous la rubrique « PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES »

3.3.5. Ecarts de conversion

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères relatifs à des exercices antérieurs et figurant au Bilan au 31 décembre 2012, sont actualisés sur la base des cours de change retenus pour l'exercice 2012 (note 3.2).

Les différences de change constatées sont constituées des écarts de conversion figurant au bilan sous la rubrique « AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS » pour un montant de 5.317.932 dinars et sous la rubrique « AUTRES PASSIFS » pour un montant de 3.975.517 dinars.

3.3.6. Les produits techniques

Les produits techniques sont constitués des primes acceptées augmentées ou diminuées des variations des provisions pour primes non acquises.

3.3.7. Les charges techniques

Les charges de Tunis Re sont ventilées en charges techniques et en charges non techniques.

Les charges techniques comprennent des charges liées directement à l'opération technique et appelées charges d'acquisition qui sont versées aux cédantes et des charges d'administration initialement enregistrées par nature.

Les charges par nature sont comptabilisées aux comptes de la classe 9 avant de les affecter aux comptes de la classe 6 ventilées en charges techniques et charges non techniques ;

Les charges techniques liées directement à l'opération technique concernent :

- Les charges d'acquisition constituées de commission, de sur commission, de courtage et d'autres charges accessoires ;
- Les sinistres ;
- Les provisions techniques ;
- Les participations aux pertes ;
- Les charges d'administration qui correspondent à la quote-part des charges par nature, y compris les dotations aux amortissements et aux provisions, destinées à l'activité Technique.

La détermination de ces charges et leur imputation s'effectue en 3 séquences :

- 1^{ère} Séquence : Traitement des charges directement affectées aux centres de travail.
- 2^{ème} Séquence : Répartition des charges de chaque centre de travail entre les centres de travail de l'activité technique et les autres centres de travail en utilisant une clé de répartition choisie en fonction de la nature d'activité de chaque centre de travail.
- 3^{ème} Séquence : Répartition des charges par nature destinées à l'activité technique entre les catégories d'assurance sur la base des primes acceptées de chaque catégorie.

Les centre de travail et les clefs de répartition se présentent comme suit :

CENTRES DE TRAVAIL	CLE DE REPARTITION
• Direction Générale + Bureau d'Ordre Central + Direction des Fonds. + Direction Audit Interne et Organisation + ERM et Window Tunis Re Takaful • Département Développement et Production + Direction Acceptations conventionnelles Tunisie. + Direction Acceptations conventionnelles Etranger + Direction Acceptations facultatives + Direction Marketing et statistiques • Département Rétrocession et Gestion Technique + Direction de Rétrocession + Direction de Recouvrement + Direction Gestion des Comptes : souscriptions conventionnelles • Département Support Fonctionnel + Direction du Système d'Information + Direction Gestion des Ressources Humaines & des biens + Direction Financières & Comptable + Direction Contrôle de Gestion	- Effectif - Effectif - Effectif - Effectif - Primes acceptées - Primes acceptées - Primes acceptées - Effectif - Comptes - Comptes - Comptes - Effectif - Effectif - Effectif - Effectif

Les charges techniques liées directement aux opérations d'acceptation et de rétrocession (les charges sinistres et les charges d'acquisition) sont enregistrées directement dans les catégories correspondantes. Les charges d'administration sont enregistrées dans les comptes de charges par nature puis allouées en charges techniques et en charges non techniques selon la méthode suivante :

- Allocation des frais de personnel propres à chaque Direction ;
- Répartition des autres charges sur les centres de travail en utilisant comme clé de répartition l'effectif ;
- Répartition du total des charges des directions communes entre les directions techniques en utilisant comme clé de répartition l'effectif de chaque Direction ;
- Répartition des charges de la gestion technique et de rétrocession entre les catégories d'assurance en utilisant comme clé de répartition le nombre de comptes techniques traités dans chaque catégorie ;
- Répartition des charges des directions de souscription entre les catégories en utilisant comme clé de répartition les primes acceptées.

Pour la détermination des frais d'administration liés à l'activité Rétakaful, il a été retenu outre les frais imputés directement, 20% de la totalité des frais d'administration employés des charges.

3.3.8. Les comptes de l'état de résultat

- Les intérêts sur dépôts des cédantes sont imputés directement au compte de résultat technique respectivement en vie et non vie. Ces montants sont venus en déduction dans le compte de résultat.
- Les produits et les charges des placements ne sont pas retenus comme des éléments techniques ;
- Une partie des charges par nature est imputée en charges non techniques. Il s'agit de la quote-part des charges par nature affectée à la gestion des FONDS DE GARANTIE de l'Etat ;
- Les autres produits et les autres charges non techniques comprennent les différences de change et les provisions sur les éléments d'actif ;
- Les gains et les pertes extraordinaires dégagés des cessions d'éléments d'actif.

3.3.9. Les comptes du hors bilan

Aucun engagement reçu ou donné au cours de l'exercice 2012.

4. RESULTATS

4.1. Résultat technique

Le résultat des opérations techniques relatif à l'exercice 2012 arrêté au 31/12/2012 est soldé par un excédent de 2.389.889 dinars représentant (6,1) % des primes nettes.

4.2. Résultat de l'exercice

Après intégration des éléments de la gestion financière, le résultat de l'exercice génère un bénéfice après impôts de 6.191.726 dinars dégagant un taux de 8,3% de rentabilité du capital social.

NOTES EXPLICATIVES (Les montants sont exprimés en dinars)

NOTE I - ACTIFS INCORPORELS

Le montant net des immobilisations incorporelles au 31/12/2012 est de 46 403 DT contre un montant net au 31/12/2011 de 70 717 DT soit une diminution de 24 314 DT qui représente des acquisitions de l'exercice de 24 139 DT et des dotations aux amortissements de 48 453 DT.

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2012	SOLDE AU 31/12/2011	VARIATIONS
LOGICIEL	400 142	376 003	24 139
TOTAL	400 142	376 003	24 139
AMORTISSEMENT LOGICIEL	353 739	305 286	48 453
TOTAL	353 739	305 286	48 453
VCN	46 403	70 717	- 24 314

NOTE II - ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

Le montant net des actifs corporels d'exploitation au 31/12/2012 est de 727 966 DT contre un montant net au 31/12/2011 de 463 680 DT soit une augmentation de 264 286 DT.

Désignation	Installations techniques & machines	Autres installations, outillage & mobilier	Total
Valeur brute au 01/01/2012	1 184 766	377 676	1 562 442
Acquisitions de la période	251 122	183 893	435 015
Cessions de la période	4 717	28 560	33 277
Valeur brute au 31/12/2012	1 431 171	533 010	1 964 181
Amortissement au 01/01/2012	781 931	316 831	1 098 762
Dotation	130 443	38 452	168 895
Cessions et régularisation	4 444	26 998	31 442
Amortissement au 31/12/2012	907 929	328 285	1 236 214
VCN au 01/01/2012	402 835	60 845	463 680
VCN au 31/12/2012	523 241	204 725	727 966

Note II-1 : Installations techniques & machines

Désignation	Installations & aménagement	Matériel de transport	Matériel électrique & électronique	Matériel inform.	Total
Valeur brute au 01/01/2012	415 765	227 935	116 286	424 779	1 184 766
Acquisitions de la période	91 365	121 499	14 607	23 651	251 122
Cessions de la période	504	-	4 214	-	4 717
Valeur brute au 31/12/2012	506 626	349 434	126 680	448 430	1 431 171
Amortissement au 01/01/2012	301 991	113 383	98 229	268 328	781 931
Dotation	29 950	48 727	5 289	46 476	130 443
Cessions et régularisation	230	-	4 214	-	4 444
Amortissement au 31/12/2012	331 710	162 111	99 304	314 804	907 929
VCN au 01/01/2012	113 774	114 552	18 058	156 451	402 835
VCN au 31/12/2012	174 916	187 323	27 376	133 626	523 241

Note II-2 : Autres installations, outillage & mobilier

Désignation	Mobilier de bureau	Autres installations & outillage	Total
Valeur brute au 01/01/2012	254 607	123 069	377 676
Acquisitions de la période	183 893	-	183 893
Cessions de la période	28 560	-	28 560
Valeur brute au 31/12/2012	409 941	123 069	533 010
Amortissement au 01/01/2012	226 875	89 956	316 831
Dotation	26 112	12 341	38 452
Cessions et régularisation	26 998	-	26 998
Amortissement au 31/12/2012	225 989	102 297	328 285
VCN au 01/01/2012	27 732	33 113	60 845
VCN au 31/12/2012	183 952	20 773	204 725

NOTE III - PLACEMENTS

Les placements totalisent au 31/12/2012, un montant brut de 235.898.380 DT contre un montant brut au 31/12/2011 de 170.678.857 DT soit une variation de 65.219.523 DT détaillée comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011	Variation
Terrains & constructions	III-1	9 125 499	7 752 530	1 372 969
Autres placements financiers	III-2	154 980 647	97 634 177	57 346 470
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	III-3	71 792 235	65 292 150	6 500 085
Total		235 898 380	170 678 857	65 219 523

Note III-1 - Terrains & constructions

Les terrains et constructions totalisent au 31/12/2012 un montant brut de 9.125.499 DT contre un montant de 7.752.530 DT soit une variation de 1.372.969 DT provenant de l'augmentation de la valeur des immobilisations en cours.

DESIGNATION	NOTE	SOLDE AU 31/12/2012	SOLDE AU 31/12/2011	VARIATIONS
TERRAINS & CONSTRUCTIONS D'EXPLOITATION	III-1-1	5 942 710	780 186	5 162 524
TERRAINS & CONSTRUCTIONS HORS EXPLOITATION	III-1-2	3 182 788	6 972 344	- 3 789 556
TOTAL		9 125 499	7 752 530	1 372 969

III-1-1- Terrains & constructions d'exploitation :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2012	SOLDE AU 31/12/2011	VARIATIONS
TERRAINS	600 280	130 000	470 280
CONSTRUCTIONS	5 342 430	650 186	4 692 244
TOTAL	5 942 710	780 186	5 162 524
AMORTISSEMENTS TERRAIN	-	-	-
AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION	77 940	446 936	- 368 996
TOTAL	77 941	446 936	- 368 995
VCN	5 864 770	333 250	5 531 520

III-1-2- Terrains & constructions hors exploitation

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2012	SOLDE AU 31/12/2011	VARIATIONS
IMMEUBLES BATIS HORS IMMEUBLE	-	-	-
D'EXPLOITATION	3 182 788	6 972 344	- 3 789 556
TOTAL	3 182 788	6 972 344	- 3 789 556
AMORTISSEMENTS	498 287	-	498 287
TOTAL	498 287	-	498 287
VCN	2 684 501	6 972 344	- 4 287 843

Note III-2 AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS :

Les autres placements financiers totalisent au 31/12/2012 un montant brut de 154.980.647 contre un montant brut de 31/12/2011 de 97.634.177 soit une variation de 57.346.470.

Les autres placements financiers se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2012	Provisions	Risque d'exigibilité
Actions & autres titres à revenus variables	(1)	31 905 116	193 334	1 414 727
Obligations & autres titres à revenus fixes	(2)	97 755 755		
Prêts aux personnels	(3)	712 235	890	
Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers	(4)	5 000 000		287 510
Autres	(5)	19 607 541		
Total		154 980 647	194 224	1 702 237

III-2-1- Actions & autres titres à revenus variables :

La rubrique « Actions et autres titres à revenus variables » se détaille au 31/12/2012 comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2012			Au 31/12/2011		
		Coût d'acquisition	Provisions	Risque d'exigibilité	Coût d'acquisition	Provisions	Risque d'exigibilité
Actions cotées	A	6 527 099		1 065 921	5 786 663		855 275
OPCVM obligataires	A	3 626 907		0	1 599 538		412
OPCVM mixtes	A	15 302 783		348 806	11 286 956		46 887
Valeurs étrangères	B	5 380 827			5 240 502		
Valeurs tunisiennes	B	1 067 500	193 334		1 067 500	193 334	
Total		31 905 116	193 334	1 414 727	24 981 158	193 334	902 575

A. Actions cotées et titres d'OPCVM

Cette rubrique fait ressortir une moins-value provisionnée au passif au niveau du risque d'exigibilité d'un montant total de 1.414.727. La plus-value latente non comptabilisée est de 1.337.281 DT. Le risque d'exigibilité se détaille comme suit :

Titre	Nombre d'actions	Montant investi	Valeur boursière	Risque d'exigibilité	Plus value
<u>Actions cotées</u>					
ADWYA	8 200	47 229	67 806		20 577
ATB	12 500	96 419	60 113	36 306	
ATL	14 712	73 573	50 168	23 405	
BT	28 000	349 085	332 612	16 473	
BTE	24 020	505 436	657 860		152 424
Carthage cem	352 138	1 425 084	1 318 053	107 031	
Cim de Bizerte	87 000	1 000 500	606 912	393 588	
ENNAKL	65 000	695 500	721 305		25 805
GIF FILTRES	10 470	63 704	59 491	4 213	
SALIM	265	3 975	6 947		2 972
SFBT	20 783	168 742	272 361		103 619
SOPAT	11 500	42 817	35 892	6 925	
SOTRAPIL	7 385	84 146	116 919		32 774
STB	30 850	577 777	242 882	334 895	
TPR	10 935	53 417	56 173		2 756
ATT LEASING	4 000	150 000	149 784	216	
HEXABYTE	2 704	16 224	19 028		2 804
MONOPRIX	3 176	86 837	86 578	259	
TELNET	5 000	33 758	34 755		997
ASSAD	5 000	42 942	43 885		943
SOTUVER	5 000	42 479	44 360		1 881
BIAT	2 000	126 986	123 884	3 102	
AMS	30 000	300 000	356 430		56 430
TUNISAIR	264 488	540 472	400 964	139 508	
<i>Sous Total 1</i>		<i>6 527 099</i>	<i>5 865 160</i>	<i>1 065 921</i>	<i>403 982</i>
<u>Parts d'OPCVM obligataires</u>					
Placement obligataire SICAV	8 821	913 953	914 702		750
Tuniso-Emiratie SICAV	9 206	949 047	949 728		681
AXIS TRESOR SICAV	4 753	500 006	506 732		6 725
FCP AXIS AAA	7 062	726 439	729 575		3 136
SICAV ENTREPRISE	241	25 172	25 190		17
TUNISIE SICAV	31	4 448	4 448		0
FIDELITY SICAV	7	729	738		9
FCP HELION MONEO	4 905	507 113	507 447		334
<i>Sous Total 2</i>		<i>3 626 907</i>	<i>3 638 560</i>	<i>-</i>	<i>11 652</i>
<u>Parts d'OPCVM mixtes</u>					
Stratégie Actions SICAV	569	1 405 441	1 401 993	3 448	
ATT VALEURS SICAV	3 050	499 404	459 245	40 159	
ATT PLACEMENTS SICAV	306	499 879	456 888	42 991	
MAX CROIS EQUILIBREE	7 595	999 988	939 707	60 282	
MAX STABILITY	8 413	1 000 087	953 386	46 701	
MAC CROISSANCE FCP	2 536	499 860	456 160	43 700	
MAC AL HOUDA FCP	3 334	499 900	464 713	35 187	
FCP VIVEO N I	3 930	499 951	453 954	45 997	
FCP HELION ACT DEF	4 650	499 982	483 209	16 773	
AXIS CAP PRUDENT	211	500 239	486 671	13 569	
AXIS DYNAMIQUE	9 537	1 509 993	1 573 739		63 745
FCP SECURITE	60 000	6 388 058	7 245 960		857 902
FCPR MAX ESPOIR	500	500 000	500 000		
<i>Sous Total 3</i>		<i>15 302 783</i>	<i>15 875 624</i>	<i>348 806</i>	<i>921 647</i>
TOTAL		25 456 790	25 379 344	1 414 727	1 337 281

B. Participations

B1. Valeurs étrangères : Cette rubrique est détaillée au 31/12/2012 comme suit :

Titre	Nombre d'actions	Montant investi	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
Africa Re	22 600	3 194 940	6 550 690		3 355 750
Arab Re	1 791 639	2 185 887	5 503 687		3 317 800
TOTAL		5 380 827	12 054 377	-	6 673 550

B2. Valeurs tunisiennes : Cette rubrique est détaillée au 31/12/2012 comme suit :

Titre	Nombre d'actions	Montant investi	Juste valeur	Provisions	Plus value latente
COTUNACE	6 000	475 000	475 000		
SDA	15	7 500	7 500		
SGFCC	500	50 000	-	50 000	
BTS	10 000	100 000	100 000		
STAR PAPIER		150 000	101 666	48 334	
AGRO FRESH		285 000	190 000	95 000	
TOTAL		1 067 500	874 166	193 334	-

III-2-2- Obligations & autres titres à revenus fixes

La rubrique « Obligations & autres titres à revenus fixes » se détaille au 31/12/2011 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011	Variation
Emprunts Obligataires	29 680 300	21 539 050	8 141 250
BTA	3 629 455	977 250	2 652 205
BIELLET DE TRESORERIE	1 000 000	-	
Comptes à Terme court Terme	41 266 000	7 000 000	34 266 000
Comptes à Terme Long Terme	22 180 000	25 340 000	- 3 160 000
Total	97 755 755	54 856 300	41 899 455

III-2-3- Prêts au personnel

Les prêts au personnel totalisent au 31/12/2012 un montant de 712.235 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Au 31/12/2012
Solde des Prêts aux Personnels non échus au 31-12-2011	566 738
Prêts accordés en 2012	302 542
Remboursement de prêts effectués en 2012	157 045
Solde des Prêts aux Personnels non échus au 31-12-2012	712 235

III-2-4- Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers

Les dépôts auprès des établissements bancaires & financiers totalisent un montant de 5.000.000 DT au 31/12/2012 dont le détail est le suivant :

Désignation	Au 31/12/2012	Risque d'exigibilité	Plus value latente
Placements Islamique	1 000 000		
Comptes gérés	4 000 000	287 510	32 680
Solde des dépôts auprès des établissements bancaires & financiers au 31/12/2012	5 000 000	287 510	32 680

III-2-5 Autres

Les autres placements totalisent au 31/12/2012 un montant de 19.607.541 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011	Variation
Placements interbancaires en devises	19 263 300	16 295 860	2 967 440
Placements interbancaires en devises TAKAFUL	310 120	-	310 120
Cautionnement	34 121	34 121	-
Total	19 607 541	16 329 981	3 277 560

III-3- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Les créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes totalisent au 31/12/2012 un montant de 71.792.235 DT contre un montant au 31/12/2011 de 65.292.149 DT soit une variation de 6.500.086 DT détaillée comme suit :

- *Par nature*

Désignation	Au 31/12/2012
Non Takaful	
Prime non acquise	18 881 145
Sinistre à payer	52 746 221
Autres	42 088
Sous total non Takaful	71 669 454
Takaful	
Prime non acquise	98 809
Sinistre à payer	23 972
Autres	-
Sous total Takaful	122 781
TOTAL	71 792 235

- *Par monnaie*

Désignation	Au 31/12/2012
Non Takaful	
TND	56 655 823
Autres monnaies	15 013 631
Sous total non Takaful	71 669 454
Takaful	
TND	496
Autres monnaies	122 285
Sous total Takaful	122 781
TOTAL	71 792 235

• *Par zone*

Désignation	Au 31/12/2012
Non Takaful	
Tunisie	56 869 416
Etranger	14 800 038
Sous total non Takaful	71 669 454
Takaful	
Tunisie	496
Etranger	122 285
Sous total Takaful	122 781
TOTAL	71 792 235

L'état récapitulatif des placements se présente comme suit :

Catégorie	valeur brute	valeur nette	juste valeur	plus ou moins valeur latente
Placements Immobiliers et placements immobiliers en cours	9 125 499	8 549 271	13 127 032	4 577 761
Actions et autres titres à revenu variable autres que les OPCVM	16 975 426	16 782 092	22 538 873	5 756 781
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	3 626 907	3 626 907	3 638 560	11 653
Autres parts d'OPCVM	15 302 783	15 302 783	15 875 624	572 841
Obligations et autres titres à revenu fixe	33 309 755	33 309 755	33 309 755	-
Prets hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	746 356	745 466	745 466	-
Dépôts auprès des cédantes	71 792 235	71 792 235	71 792 235	-
Autres dépôts	85 019 420	85 019 420	85 019 420	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
Total Général	235 898 380	235 127 928	246 046 964	10 919 036

MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS DE L'ACTIF

	valeurs brutes				amortissements & provisions								
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		V.C.N
Désignation					Amort.	Provisions	Amort.	Prov.	Amort.	Prov.	Amort.	Prov.	à la clôture
ACTIFS INCORPORELS	376 003	24 139	-	400 142	305 287	-	48 452	-	-	-	353 739	-	46 403
Logiciel	376 003	24 139		400 142	305 287		48 452				353 739	-	46 403
ACTIFS CORPORELS	1 562 442	435 016	33 277	1 964 181	1 098 762	-	168 895	-	31 442	-	1 236 214	-	727 966
Inst générales agen amén.	415 504	91 365	504	506 366	301 862		29 937		230		331 568	-	174 798
Rayonnage métallique	261			261	129		13				142	-	119
Matériel de transport	227 935	121 499	-	349 434	113 383		48 727		-		162 111	-	187 323
Matériel électrique & électronique	116 286	14 607	4 214	126 680	98 229		5 289		4 214		99 304	-	27 376
Matériel informatique	424 779	23 651	-	448 430	268 328		46 476		-		314 804	-	133 626
Mobilier	254 607	183 893	28 560	409 941	226 875	-	26 112		26 998		225 989	-	183 952
Climatisation	123 069	-		123 069	89 956		12 341				102 297	-	20 773
PLACEMENTS	164 306 793	373 148 986	301 557 399	235 898 380	-	194 224	77 941	-	-	-	77 941	194 224	235 127 928
Terrains & constructions d'expl.	600 280	5 342 430	-	5 942 710	-	-	77 941	-	-	-	77 941	-	5 864 770
Terrains	600 280			600 280							-		600 280
Construction	-	5 342 430		5 342 430	-		77 941				77 941	-	5 264 489
Terrains & constructions hors expl.	780 186	2 402 602	-	3 182 788							-	-	-
Terrains affectés à une consten cours	780 186	2 402 602		3 182 788	446 936		51 351				498 287	-	2 684 501
Autres placements financiers	97 634 177	345 438 817	288 092 347	154 980 647	-	194 224	-	-	-	-	-	194 224	154 786 423
Actions, autres titres à revenu variable	24 981 158	17 879 814	10 955 856	31 905 116		193 334	-		-	-	-	193 334	31 711 782
Obligations & autres titres à revenu fixe	54 856 300	293 084 205	250 184 750	97 755 755							-	-	97 755 755
Autres prêts	566 738	302 542	157 045	712 235		890					-	890	711 345
Dépôts auprès des éiab.bancaires & fin.	900 000	5 000 000	900 000	5 000 000		-					-	-	5 000 000
Devises	16 295 860	29 172 255	25 894 695	19 573 420							-	-	19 573 420
Autres	34 121	-	-	34 121							-	-	34 121
Créances pour espèces déposées	65 292 150	19 965 137	13 465 052	71 792 235							-	-	71 792 235
TOTAL	166 245 239	373 608 140	301 590 676	238 262 704	1 404 048	194 224	295 288	-	31 442	-	2 166 181	194 224	235 902 298

NOTE IV-PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Les parts des réassureurs dans les provisions techniques totalisent au 31/12/2012 un montant de 100.071.930 DT contre au 31/12/2011 un montant de 96.929.572 DT soit une variation de 3.142.358 DT détaillée comme suit :

Rubrique	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Provision pour primes non acquises	37 935 570	37 543 821	391 749
Provision pour sinistres	62 136 360	59 385 751	2 750 609
Totaux	100 071 930	96 929 572	3 142 358

Note IV-1- Provisions pour Primes Non Acquises

Désignation	Au 31/12/2012
Non Takaful	
Incendie	3 784 743
Accident et risques divers	336 063
Risques techniques	20 242 345
Transport	973 166
Aviation	12 499 944
Vie	-
Sous total non Takaful	37 836 261
Incendie	64 105
Accident et risques divers	5 639
Risques techniques	27 098
Transport	2 466
Sous total Takaful	99 309
TOTAL	37 935 570

Note IV-2- Provisions pour sinistres

Désignation	Au 31/12/2012
Non Takaful	
Incendie	32 543 790
Accident et risques divers	941 876
Risques techniques	4 307 718
Transport	6 029 278
Aviation	18 281 665
Sous total non Takaful	62 104 327
Incendie	20 823
Risques techniques	544
Transport	10 666
Sous total Takaful	32 033
TOTAL	62 136 360

NOTE V- CREANCES

Les créances totalisent au 31/12/2012 un montant net de 45.946.896 DT contre un montant net de 76.271.663 DT au 31/12/2011 soit une variation négative de 30.324.767 DT détaillée comme suit :

Désignation	Note	Au 31/12/2012			VCN au 31/12/2011
		Brut	Provisions	VCN	
Créances nées des opérations d'acceptation					
Créances sur les cédantes		19 067 275	817 528	18 249 747	9 606 321
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		2 414 041		2 414 041	26 526 961
Sous total 1	VI-1	21 481 317	817 528	20 663 789	36 133 282
Créances nées des opérations de rétrocession					
Créances sur les rétrocessionnaires		12 483 290	852 042	11 631 248	33 702 111
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		590 859		590 859	0
Sous total 2	VI-2	13 074 150	852 042	12 222 107	33 702 111
Autres créances					
Personnel		20 873		20 873	8 870
Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités Publiques		4 625 006		4 625 006	4 275 505
Débiteurs divers		1 439 688	19 744	1 419 944	1 406 853
FPC		6 995 177		6 995 177	745 043
Sous total 3	VI-3	13 080 744	19 744	13 061 000	6 436 270
TOTAL		47 636 210	1 689 314	45 946 896	76 271 663

V-1- Créances nées des opérations d'acceptations

NON TAKAFUL					
Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		17 736 410			17 736 410
Tunisiennes	Brut	10 247 321			
	Provisions	-215 365			
Etrangères	Brut	8 306 617			
	Provisions	-602 163			
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		2 406 481			2 406 481
Tunisiennes		1 583 300			
Etrangères		823 181			
TOTAL		20 142 892	0	0	20 142 892

TAKAFUL					
Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les cédantes		513 337			513 337
Etrangères	Brut	513 337			
	Provisions				
Avances sur acceptations (soldes débiteurs)		7 560			7 560
TOTAL		520 897	0	0	520 897

V-2- Créances nées des opérations de rétrocession

Désignation		Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Créances sur les rétrocessionnaires		11 631 249			11 631 249
Tunisiennes	Brut	230			
	Provisions	0			
Etrangères	Brut	12 483 061			
	Provisions	-852 042			
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)		590 859			590 859
Tunisiennes		0			
Etrangères		590 859			
TOTAL		12 222 107	0	0	12 222 107

V-3- Autres créances

NON TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Personnel	20 873			20 873
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	4 607 931			4 607 931
Etat retenue à la source : IS	4 607 931			4 607 931
Autres impôts et taxes	0			0
Débiteurs divers	1 419 944			1 419 944
Brut	1 439 688			1 439 688
Provisions	-19 744			-19 744
FPC	6 995 177			6 995 177
TOTAL	13 043 925	0	0	13 043 925

TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	17 075			17 075
Etat retenue à la source : IS	17 075		0	17 075
Autres impôts et taxes	0			0
TOTAL	17 075	0	0	17 075

NOTE VI- AUTRES ELEMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actifs totalisent au 31/12/2012 un montant de 37 840 905 DT contre un montant de 40 010 877 DT soit une variation négative de 2 169 972 DT. Les autres éléments d'actifs se détaillent comme suit :

Rubrique	NOTE	31/12/2012	31/12/2011
Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse	VII-1	7 406 265	4 714 260
Charges reportées	VII-2	9 898 992	9 684 195
Comptes de régularisation actif	VII-3	15 217 715	20 901 836
Ecart de conversion	VII-4	5 317 932	4 710 585
Totaux		37 840 905	40 010 877

Note VI-1- Avoirs en banques, TGT, chèques & caisse

Désignation	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011	Variation
Non Takaful			
Avoirs en Caisse	741	232	510
Avoirs en Banques en TND	679 223	334 965	344 258
Avoirs en banques en USD	2 691 464	2 144 522	546 942
Avoirs en banques en EUR	2 549 548	1 371 742	1 177 806
Avoirs en banques en GBP	900 699	539 500	361 200
Avoirs en banques XAF	204 711	-	204 711
Chèques Remis à l'Encaissement	54 548	66 788	- 12 240
Sous total non Takaful	7 080 935	4 457 748	2 623 186
Takaful			
Avoirs en Banques en TND	95 662	137 547	- 41 885
Avoirs en banques en USD	229 669	118 965	110 704
Chèques Remis à l'Encaissement	-	-	-
Sous total Takaful	325 331	256 512	68 819
TOTAL	7 406 265	4 714 260	2 692 005

La différence du solde de la trésorerie figurant au bilan 7.406.265 DT avec celui de l'Etat de Flux 7.351.718 DT représente le montant des chèques remis à l'encaissement. Ce montant n'est pas pris en compte dans l'Etat de Flux, puisqu'il n'est pas réellement encaissé au 31-12-2012.

Note VI-2 Charges reportées

Désignation	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011	Variation
Non Takaful			
Frais d'acquisition reportés	9 039 701	9 271 553	- 231 852
Autres charges à répartir	737 399	334 697	402 702
Sous total non Takaful	9 777 100	9 606 250	170 850
Takaful			
Frais d'acquisition reportés	121 892	77 945	43 947
Autres charges à répartir	-	-	-
Sous total Takaful	121 892	77 945	43 947
TOTAL	9 898 992	9 684 195	214 797

Note VI-3- Comptes de régularisation actif

Le détail de ces comptes se présente comme suit :

- *Activité non Takaful*

Désignation	Note	Au 31/12/2012
Intérêts acquis et non échus sur placements		1 953 961
Estimation d'éléments techniques acceptation	(A)	11 688 872
Estimation d'éléments techniques rétrocession		-
Autres comptes de régularisation		993 039
Produits à recevoir		963 389
Charges constatées d'avance		29 650
TOTAL		14 635 872

- *Activité Takaful*

Désignation	Note	Au 31/12/2012
Intérêts acquis et non échus sur placements		175
Estimation d'éléments techniques acceptation	(A)	218 151
Estimation d'éléments techniques rétrocession		-
Autres comptes de régularisation		363 517
Produits à recevoir		363 517
Charges constatées d'avance		-
TOTAL		581 843

L'estimation d'éléments technique acceptation se présente comme suit :

LIBBRE	Prime nette Non Takaful	Prime nette Takaful	Prime nette Globale
INCENDIE	2 617 621	83 538	2 701
ACC. RISQUES DIVERS	1 023 109	86 736	1 110
RISQUE TECHNIQUES	1 877 969	10 166	1 888
TRANSPORTS	882 489	37 711	920
AVIATION	5 241 094	-	5 241
VIE	46 590	-	47
Total	11 688 872	218 151	11 907 023

VI-4- Ecart de conversion

Désignation	2012	2011	Ecart
Non Takaful	4 936 681	4 710 585	226 096
Takaful	381 252	-	381 252
Total général	5 317 932	4 710 585	607 348

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

- **Activité non Takaful**

Désignation	2012	2011	Ecart
Avances acceptation	117 486	98 761	18 725
Avances rétrocession	9 634	4 556	5 078
Soldes à reporter acceptation	4 462 119	4 316 882	145 237
Soldes à reporter rétrocession	346 721	290 219	56 502
Dépôts espèces	719	167	552
TOTAL	4 936 681	4 710 585	226 096

- **Activité Takaful**

Désignation	2012	2011	Ecart
Avances acceptation	-		-
Avances rétrocession	9 634		9 634
Soldes à reporter acceptation	24 895		24 895
Soldes à reporter rétrocession	346 722		346 722
Dépôts espèces			-
TOTAL	381 252	-	381 252

Le total des actifs arrêté au 31/12/2012 est de 419.762.029 dinars contre 383.784.205 dinars au 31/12/2011 soit une augmentation de 35.977.823 DT (9%).

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

CAPITAUX PROPRES

NOTE I - CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT

Les capitaux propres avant résultat au 31/12/2012 totalisent un montant de 125.287.801 DT contre un montant de 65.917.081 DT au 31/12/2011, soit une augmentation de 59.370.720 DT.

Le tableau ci-après résume les mouvements des capitaux propres & réserves avant affectation du résultat :

Désignation	31/12/2010	31/12/2011	Variation	31/12/2012	Variation
I-1 Capital social :					
Capital social	45 000 000	45 000 000	-	75 000 000	30 000 000
I-2 Réserves et primes liées au capital :					
Réserve légale	2 699 130	3 212 712	513 582	3 649 924	437 212
Réserve générale	3 975 000	3 975 000	-	3 975 000	-
Fonds social	1 017 798	1 145 883	128 085	1 277 529	131 646
Rachats d'actions propres		-269 568		-216 500	53 068
Prime d'émission	6 770 000	6 770 000	-	36 509 205	29 739 205
I-3 Résultat reporté :					
Résultat reporté	5 513 404	6 083 054	569 650	5 092 643	- 990 411
I-4 Résultat de l'exercice :					
Résultat de l'exercice	4 758 231	2 661 189	- 2 097 042	6 191 726	3 530 537
TOTAL	69 733 563	68 578 270	- 1 155 293	131 479 527	62 901 257

Le tableau d'évolution des capitaux propres se présente comme suit :

TUNIS RE

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

AU 31/12/2012

DESIGNATION	Capital Social	Réserves Légales	Réserves Générales	Primes d'Emission	Fonds Social	Rachat Actions Propres	Résultat Reporté	Résultat de l'Exercice	Total Capitaux Propres
Solde au 31-12-2010	45 000 000	2 699 130	3 975 000	6 770 000	1 017 797	0	5 513 405	4 758 231	69 733 563
Affectation du résultat 2010		513 582			300 000		3 944 649	-4 758 231	0
Distribution des dividendes							-3 375 000		-3 375 000
Rachat actions propres						-269 568			-269 568
Mouvements Fonds Social					-171 914				-171 914
Augmentation de capital									0
Résultat de l'exercice 2011								2 661 189	2 661 189
Solde au 31-12-2011	45 000 000	3 212 712	3 975 000	6 770 000	1 145 883	-269 568	6 083 054	2 661 189	68 578 270
Affectation du résultat 2011		437 212			300 000		1 923 977	-2 661 189	0
Distribution des dividendes							-2 925 000		-2 925 000
Annulation des dividendes / actions propres							10 613		10 613
Correction rachat actions propres				-156 813		156 813			0
Rachat actions propres				-103 982		-103 745			-207 727
Mouvements Fonds Social					-168 355				-168 355
Augmentation de capital	30 000 000			30 000 000					60 000 000
Résultat de l'exercice 2012								6 191 726	6 191 726
Solde au 31-12-2012	75 000 000	3 649 924	3 975 000	36 509 205	1 277 529	-216 500	5 092 643	6 191 726	131 479 527

NOTE I-1- Capital

Le capital social au 31/12/2012 est de 75 000 000 dinars divisé en 15.000.000 actions ordinaires de valeur nominale 5 dinars chacune.

NOTE I-2 – Fonds social

Le fonds social enregistre en 2012 une augmentation de 131.646 dinars, résultat des mouvements suivants :

Désignation	Montant
Ressources	
Disponible de l'exercice 2011	1 145 883
Dotation de l'exercice	300 000
Intérêts sur prêts	15 017
Total ressources	1 460 900
Emplois	
Restauration	69 522
Subvention de scolarité	19 800
Bons de fin d'année	16 200
Dons Aïd	17 940
Prime d'assurance auto Personnels	7 909
Cadeaux de fin d'année	2 000
Amicale de Tunis Re	50 000
Total emplois	183 371
Solde au 31/12/2012	1 277 529

NOTE I-3 : Contrat de régulation du cours

Suite à l'introduction en bourse des titres « Tunis Re », un contrat de régulation du cours a été finalisé et sa gestion a été confiée à l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux ».

Au 31/12/2012, la situation de ce contrat fait ressortir un solde de 43.300 actions « Tunis Re » acquis pour un montant de 477.295 DT. Les commissions y afférentes sont de 3.532 DT.

Les mouvement ayant abouti à ce solde se détaillent comme suit :

		Date	Quantité	Cours	Nominal	Prime	Montant	Commissions
Solde au 31-12-2011			22 551		112 755	156 813	269 568	1 994
Tunis Re	Achat	05/01/2012	10	11,330	50	63	113	1
Tunis Re	Achat	11/01/2012	10	11,350	50	64	114	1
Tunis Re	Achat	18/01/2012	10	11,210	50	62	112	1
Tunis Re	Achat	24/01/2012	250	11,450	1 250	1 613	2 863	21
Tunis Re	Achat	30/01/2012	200	11,200	1 000	1 240	2 240	16
Tunis Re	Achat	16/02/2012	130	11,100	650	793	1 443	11
Tunis Re	Achat	23/02/2012	10	11,200	50	62	112	1
Tunis Re	Achat	02/03/2012	100	11,080	500	608	1 108	8
Tunis Re	Achat	02/03/2012	250	11,010	1 250	1 503	2 753	20
Tunis Re	Achat	02/03/2012	200	11,000	1 000	1 200	2 200	16
Tunis Re	Achat	06/03/2012	250	10,950	1 250	1 488	2 738	20
Tunis Re	Achat	08/03/2012	100	10,860	500	586	1 086	8
Tunis Re	Achat	12/03/2012	152	11,000	760	912	1 672	13
Tunis Re	Achat	14/03/2012	5	10,940	25	30	55	1
Tunis Re	Achat	14/03/2012	10	10,880	50	59	109	1
Tunis Re	Achat	14/03/2012	10	10,900	50	59	109	1
Tunis Re	Achat	02/04/2012	400	11,200	2 000	2 480	4 480	33
Tunis Re	Achat	03/04/2012	1 000	11,180	5 000	6 180	11 180	81
Tunis Re	Achat	06/04/2012	1 000	11,180	5 000	6 180	11 180	81
Tunis Re	Achat	10/04/2012	500	10,960	2 500	2 980	5 480	40
Tunis Re	Achat	11/04/2012	1 739	10,960	8 695	10 364	19 059	138
Tunis Re	Achat	11/04/2012	261	10,950	1 305	1 553	2 858	21
Tunis Re	Achat	13/04/2012	2 925	11,100	14 625	17 843	32 468	236
Tunis Re	Achat	13/04/2012	75	11,080	375	456	831	6
Tunis Re	Achat	17/04/2012	5	10,990	25	30	55	1
Tunis Re	Achat	20/04/2012	2	10,700	10	11	21	1
Tunis Re DS (Cession		26/04/2012		0,040	0	-300	-300	3
Tunis Re DS (Cession		26/04/2012		0,040	0	-986	-986	8
Tunis Re	Achat	04/05/2012	500	11,180	2 500	3 090	5 590	41
Tunis Re	Achat	20/09/2012	1 160	9,800	5 800	5 568	11 368	82
Tunis Re	Achat	20/09/2012	100	9,940	500	494	994	7
Tunis Re	Achat	20/09/2012	150	9,950	750	743	1 493	11
Tunis Re	Achat	20/09/2012	32	9,980	160	159	319	2
Tunis Re	Achat	20/09/2012	450	9,990	2 250	2 246	4 496	33
Tunis Re	Achat	20/09/2012	108	10,000	540	540	1 080	8
Tunis Re	Achat	20/09/2012	1 000	10,090	5 000	5 090	10 090	73
Tunis Re	Achat	23/11/2012	226	9,100	1 130	927	2 057	15
Tunis Re	Achat	23/11/2012	8	9,110	40	33	73	1
Tunis Re	Achat	23/11/2012	100	9,080	500	408	908	7
Tunis Re	Achat	23/11/2012	200	9,060	1 000	812	1 812	11
Tunis Re	Achat	23/11/2012	516	9,140	2 580	2 136	4 716	34
Tunis Re	Achat	26/11/2012	510	9,270	2 550	2 178	4 728	35
Tunis Re	Achat	27/11/2012	500	9,000	2 500	2 000	4 500	33
Tunis Re	Achat	29/11/2012	100	9,140	500	414	914	7
Tunis Re	Achat	30/11/2012	15	9,000	75	60	135	2
Tunis Re	Achat	04/12/2012	65	8,730	325	242	567	4
Tunis Re	Achat	04/12/2012	5	8,930	25	20	45	1
Tunis Re	Achat	04/12/2012	5	8,940	25	20	45	1
Tunis Re	Achat	05/12/2012	50	8,550	250	178	428	3
Tunis Re	Achat	05/12/2012	10	8,700	50	37	87	2
Tunis Re	Achat	05/12/2012	10	8,800	50	38	88	1
Tunis Re	Achat	10/12/2012	10	8,770	50	38	88	2
Tunis Re	Achat	18/12/2012	800	8,790	4 000	3 032	7 032	51
Tunis Re	Achat	19/12/2012	407	8,770	2 035	1 534	3 569	28
Tunis Re	Achat	19/12/2012	18	8,650	90	66	156	1
Tunis Re	Achat	20/12/2012	149	8,740	745	557	1 302	9
Tunis Re	Achat	20/12/2012	236	8,750	1 180	885	2 065	15
Tunis Re	Achat	20/12/2012	131	8,770	655	494	1 149	8
Tunis Re	Achat	20/12/2012	484	8,760	2 420	1 820	4 240	31
Tunis Re	Achat	24/12/2012	500	8,590	2 500	1 795	4 295	31
Tunis Re	Achat	25/12/2012	350	8,540	1 750	1 239	2 989	22
Tunis Re	Achat	27/12/2012	5	8,490	25	17	42	1
Tunis Re	Achat	27/12/2012	200	8,500	1 000	700	1 700	12
Tunis Re	Achat	27/12/2012	235	8,450	1 175	811	1 986	14
Tunis Re	Achat	28/12/2012	300	8,490	1 500	1 047	2 547	19
Tunis Re	Achat	31/12/2012	1 500	8,590	7 500	5 385	12 885	94
Mouvements 2012			20 749		103 745	103 982	207 727	1 538
Solde au 31-12-2012			43 300		216 500	260 795	477 295	3 532

NOTE I-4 – Résultats reportés

Le résultat reporté enregistre une diminution de 990.410 dinars résultant de l'affectation du résultat 2011.

NOTE I-5- Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2012 est bénéficiaire de 6.191.726 dinars contre 2.661.189 dinars en 2011, soit une augmentation de 133%, sa défalcation entre non takaful et takaful est la suivante :

Résultat non takaful	5 622 671
Résultat takaful	569 055

Les capitaux propres totalisent avant affectation du résultat 131.479.527 dinars contre 68.578.270 dinars au 31/12/2011 Soit une augmentation de 62.901.257 dinars.

PASSIFS

Cette rubrique totalise au 31/12/2012 un montant de 288.282.503 DT contre un montant de 315.205.934 DT au 31/12/2011 soit une diminution de 26.923.431 DT expliquée par les notes suivantes :

NOTE II- PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES

Les provisions pour autres risques & charges totalisent au 31/12/2012 un montant de 2.728.841 dinars et sont détaillées comme suit :

Rubrique	31/12/2012
Provisions pour divers litiges	386 426
Provisions pour pertes et charges	1 342 415
Autres provisions pour risques	1 000 000
Totaux	2 728 841

Les provisions pour divers litiges correspondent à la provision pour litige avec l'administration fiscale.

Les provisions pour pertes & charges sont constituées au titre de la différence des écarts de conversion actif & passif pour un montant de 1.342.415 DT au 31/12/2012.

Les Autres Provisions pour risques correspondent à des provisions pour toutes éventualités qui totalisent un montant de 1.000.000 DT au 31/12/2012.

NOTE III- PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS

Les provisions techniques acceptations totalisent au 31/12/2012 un montant de 171.512.711 DT contre un montant de 168.065.648 DT au 31/12/2011 soit une variation de 3.447.063 DT.

Le détail de ces provisions se présente comme suit :

Rubrique	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Provisions pour primes non acquises	51 281 425	51 854 604	- 573 179
Provisions pour sinistres	118 529 048	115 308 469	3 220 579
Autres provisions techniques	1 702 237	902 575	799 662
Totaux	171 512 711	168 065 648	3 447 062

Note III-1- Provisions pour Primes Non Acquises

Les provisions pour primes non acquises se présentent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2012
Non Takaful	
Incendie	7 471 235
Accident et risques divers	1 652 023
Risques techniques	24 194 904
Transport	2 626 154
Aviation	13 513 536
Vie	1 382 952
Sous total non Takaful	50 840 804
Incendie	176 968
Accident et risques divers	111 942
Risques techniques	63 874
Transport	52 629
Vie	35 208
Sous total Takaful	440 621
TOTAL	51 281 425

Note III-2- Provisions pour Sinistres

Tunis Re a pris en compte toutes les déclarations relatives aux sinistres GEMP parvenues des différentes cédantes en répercutant la charge correspondante aux réassureurs indépendamment de leur caractère recevable.

Dans le cas où Tunis Re est Leader sur les affaires sinistrées relatives aux émeutes qu'a connue la Tunisie au début de l'année 2011, la société a effectué en collaboration avec des réassureurs suiveurs internationaux une expertise de certains sinistres et a retenu comme base de comptabilisation une valeur plus élevée que ces évaluations par prudence. C'est le cas, notamment, d'un sinistre pour perte d'exploitation d'une chaîne de magasins pour le quel la compagnie a retenu une expertise de marge brute de perte d'exploitation nettement inférieure à la marge brute retenue par l'expert engagé par la cédante, hormis les différents sur les autres aspects techniques liés à l'application des termes convenus de la réassurance.

Le détail des provisions pour sinistres par branche au 31/12/2012 se présente ainsi :

Désignation	Au 31/12/2012
Non Takaful	
Incendie	52 696 053
Accident et risques divers	19 046 167
Risques techniques	11 027 783
Transport	15 052 405
Aviation	18 589 338
Vie	1 613 757
Sous total non Takaful	118 025 504
Incendie	238 906
Accident et risques divers	123 469
Risques techniques	29 831
Transport	81 555
Vie	29 783
Sous total Takaful	503 544
TOTAL	118 529 048

Note III-3- Autres Provisions Techniques : (voir actif note III-2-1)

Ces autres provisions correspondent au risque d'exigibilité détaillé dans la note III-2-1- ACTIONS & AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES, présentée parmi les notes des postes d'ACTIF.

NOTE IV- DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES RETRO-CESSIONNAIRES

Les dettes pour dépôts en espèces reçues des rétrocessionnaires totalisent au 31/12/2012 un montant de 47.413.719 DT contre un montant de 54.316.672 DT au 31/12/2011 soit une variation de 6.902.953 DT.

NOTE V- AUTRES DETTES

Les autres dettes totalisent au 31/12/2012 un montant de 53.277.392DT contre un montant de 78.535.165DT au 31/12/2011 soit une diminution de 25.257.774DT.

Les autres dettes sont détaillées comme suit :

		31/12/2012	31/12/2011	Variation
Dettes nées des opérations d'acceptation				
Dettes sur les cédantes		13 280 169	39 122 709	- 25 842 540
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)		4 400 075	6 383 069	- 1 982 994
Sous total 1	VI-1	17 680 244	45 505 778	- 27 825 534
Dettes nées des opérations de rétrocession				
Dettes sur les rétrocessionnaires		23 454 494	20 725 947	2 728 547
Avances sur rétrocessions (soldes débiteurs)			352 991	- 352 991
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)		2 831 232	7 661 793	- 4 830 561
Sous total 2	VI-2	26 285 726	28 740 731	- 2 455 005
Dettes diverses				
Personnel		559 949	840 536	- 280 587
Etat, organismes de sécurité sociales & collect. ivités Publiques		412 317	412 026	291
Créditeurs divers		1 339 134	2 286 207	- 947 073
FGIC créditeurs		4 844	4 844	-
FPC		6 995 177	745 043	6 250 134
Sous total 3	VI-3	9 311 422	4 288 656	5 022 765
TOTAL		53 277 392	78 535 165	- 25 257 774

V-1- Dettes nées des opérations d'acceptations :

NON TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les cédantes	13 258 526			13 258 526
Tunisiennes	3 139 846			3 139 846
Etrangères	10 118 680			10 118 680
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	4 352 413			4 352 413
Tunisiennes	3 555 404			
Etrangères	797 009			797 009
TOTAL	17 610 939	0	0	17 610 939
TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les cédantes	21 642			21 642
Tunisiennes				0
Etrangères	21 642			21 642
Avances sur acceptations (soldes créditeurs)	47 663			47 663
Tunisiennes				
Etrangères	47 663			47 663
TOTAL	69 305	0	0	69 305

V-2- Dettes nées des opérations de rétrocession

NON TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les rétrocessionnaires	23 231 386			23 231 386
Tunisiennes	2 827 798			2 827 798
Etrangères	20 403 588			20 403 588
Avances sur rétrocessions (soldes créditeurs)	2 831 233			2 831 233
Tunisiennes	230 414			230 414
Etrangères	2 600 819			2 600 819
TOTAL	26 062 619	0	0	26 062 619
TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Dettes sur les rétrocessionnaires	223 108			223 108
Tunisiennes				0
Etrangères	223 108			223 108
TOTAL	223 108	0	0	223 108

V-3- Dettes diverses

NON TAKAFUL				
Désignation	Moins d'un an	Entre un et cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Personnel	559 949			559 949
Amicale du personnel	11 684			11 684
Personnel (Remb. Ass. Groupe)	0			
Rémunération personnel	161 622			161 622
Dettes provisionnées pour congés payés	386 643			386 643
Dettes provisionnées pour départ à la retraite	0			0
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	409 245			409 245
Etat retenue à la source : Intérêts sur rétro	215 063			215 063
Etat retenue sur les revenus	149 494			149 494
Autres retenues à la source	0			0
Etat retenue à la source des tiers	5 095			5 095
T.V.A COLLECTIVE	38 891			38 891
REPORT TFP	702			702
Créditeurs divers NON TAKAFUL	1 308 557			1 308 557
Dividendes	767 752			767 752
Dividendes C.I	3			3
Tamtièmes	73 544			73 544
Retenue CNSS	27 783			27 783
Retenue CAVIS	8 098			8 098
Retenue assurance groupe	8 426			8 426
Retenue CNRPS	397			397
Autres comptes créditeurs	422 556			422 556
FGIC	4 844			4 844
FPC	6 995 177			6 995 177
TAKAFUL				
Etat, impôt et taxe organismes de sécurité sociale & collectivité publiques	3 073			3 073
Etat retenue à la source : Impôts sur sociétés	3 073			3 073
Créditeurs divers TAKAFUL	30 577			30 577
TOTAL	9 311 422	0	0	9 311 422

NOTE VI- AUTRES PASSIFS

Les autres passifs totalisent au 31/12/2012 un montant de 13.349.840 DT contre un montant de 12.803.282 DT au 31/12/2011 soit une augmentation de 546.558 DT.

Détaillés comme suit :

Rubrique	Note	31/12/2012	31/12/2011
Comptes de régularisation passif	VII-1	9 374 323	8 712 066
Ecart de conversion	VII-2	3 975 517	4 091 216
Totaux		13 349 840	12 803 282

Note VI-1- Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisations présentent un total au 31/12/2012 un montant de 9.374.323 DT détaillé comme suit

Désignation	Au 31/12/2012
Non Takaful	
Report de commissions reçues des réassureurs	6 655 568
Estimation d'éléments techniques	1 327 126
Autres comptes de régularisation passif	1 316 845
Sous total non Takaful	9 299 540
Takaful	
Report de commissions reçues des réassureurs	24 225
Estimation d'éléments techniques	29 323
Autres comptes de régularisation passif	21 236
Sous total Takaful	74 784
TOTAL	9 374 323

Note VI-2 Ecart de conversion

Le détail de ces écarts se présente comme suit :

- **Activité non Takaful :**

Désignation	2012	2011	Ecart
Avances acceptation	359 485	1 203 542	- 844 057
Avances rétrocession	114 196	81 958	32 238
Soldes à reporter acceptation	2 947 282	2 680 212	267 070
Soldes à reporter rétrocession	211 460	112 384	99 076
Dépôts espèces	14 947	13 120	1 826
TOTAL	3 647 369	4 091 216	- 443 847

- **Activité Takaful :**

Désignation	2012		Ecart
Avances acceptation	473	-	473
Avances rétrocession	115 207	-	115 207
Soldes à reporter acceptation	1 007	-	1 007
Soldes à reporter rétrocession	211 460	-	211 460
Dépôts espèces	-	-	-
TOTAL	328 148	-	328 148

Le total des capitaux propres & des passifs s'élève au bilan du 31/12/2012 à 419.762.029 DT contre 383.784.205 DT au 31/12/2011, soit une augmentation de 3.977.824 DT (9%).

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

NOTE I – PRIMES ACQUISES

Note I-1- Primes

Les primes acceptées ont atteint 77.029.269 DT contre 70.520.051 DT au 31/12/2011, soit une augmentation de 9%. La répartition par marché se présente comme suit :

	31/12/2012	Struct	31/12/2011	Struct	Evolution
Tunisie	49 635 859	64%	47 703 898	68%	4%
Maghreb	3 684 729	5%	3 257 557	5%	13%
Pays arabes	9 979 572	13%	7 497 866	11%	33%
Afrique	5 822 308	8%	5 318 727	8%	9%
Europe	795 289	1%	250 064	0%	218%
Asie & reste du monde	7 111 512	9%	6 491 939	9%	10%

Les primes Takaful ont atteint 1.447.131 DT, cette prime provient essentiellement du marché des pays arabes à raison de 1.109.518 DT soit 77%.

Les primes rétrocédées sont de 37.540.069 DT dinars contre un montant de 35.721.099 DT au 31/12/2011, soit une augmentation de 5%. La répartition par branches se présente comme suit :

	31/12/2012	Struct	31/12/2011	Struct	Evolution
INCENDIE	9 481 723	25%	9 261 795	26%	2%
ARD	1 535 079	4%	1 347 656	4%	14%
RISQUES TECHNIQUES	6 545 165	17%	7 029 415	20%	-7%
TRANSPORTS	3 737 741	10%	3 435 188	10%	9%
AVIATION	16 229 493	43%	14 637 045	41%	11%
VIE	10 868	0%	10 000	0%	9%
TOTAL	37 540 069	100%	35 721 099	100%	5%

Le montant des primes nettes sont de 39.489.200 dinars contre 34.798.952 dinars en 2011 soit une augmentation de 13,478%.

Note I-2- Variation de la Provision pour Primes Non Acquises :

La variation de la provision pour Primes Non Acquises nette est de 964.927 dinars contre 871.011 dinars en 2011. Cette variation s'explique par ce qui suit :

- Variation des Provisions pour Primes Non Acquises de l'acceptation de 51.854.604 DT à 51.281.425 DT au 31/12/2012 soit une diminution de 573.179 DT;
- Variation des parts des rétrocessionnaires dans les Provisions pour Primes Non Acquises de 37.543.821 DT à 37.935.570 DT au 31/12/2012 d'où une augmentation de 391.749 DT.

NOTE II – PRODUITS DE PLACEMENT ALLOUES TRANSFERE DE L'ETAT DE RESULTAT

Les produits de placement alloués totalisent un montant total de 1.602.221 DT au 31/12/2012 contre un montant de 1.450.962 DT au 31/12/2011 soit une variation positive de 151.259 DT. Ce montant est réparti entre Takaful et non Takaful comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011	VARIATION
PRODUITS DE PLACEMENT ALLOUES TRANSFERE DE L'ETAT DE RESULTAT	1 602 221	1 450 962	151 259
TAKAFUL	1 600 815	1 450 504	150 311
NON TAKAFUL	1 406	458	948

NOTE III – CHARGES DE SINISTRES

Note III-1- Sinistres payés

Les sinistres payés des acceptations ont passé de 37.152.013 DT en 2011 à 43.363.249 DT au 31/12/2012 d'où une augmentation de 6.211.236 DT. Les sinistres payés à la charge des rétrocessionnaires ont passé de 18.193.564 DT à 21.998.444 DT d'où une augmentation de 3.804.880 DT.

Les sinistres payés nets sont passés de 18.958.449 DT à 21.364.805 DT d'où une augmentation de 12,69%.

Note III-2- Variation de la Provision pour Sinistres A Payer (SAP)

La variation de la provision pour sinistres nette est de 469.970 DT contre 3.081.775 DT en 2011 soit une diminution de 2.611.805 DT qui s'explique par ce qui suit :

- Variation de la Provision pour Sinistres à Payer à l'acceptation au 31/12/2012 de 3.220.579 DT contre 15.898.675 DT au 31/12/2011.
- variation des parts des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer de 2.750.609 DT dinars contre 12.816.900 DT au 31/12/2011.

NOTE IV – FRAIS D'EXPLOITATION

Note IV-1- Frais d'acquisition

Les charges d'acquisition composées des commissions, courtages & participations bénéficiaires ont atteint au 31/12/2012 un montant de 17.088.619 DT contre 16.202.117 DT en 2011 d'où une augmentation de 886.502 DT.

Note IV-2- Frais d'administration :

Le total des charges par nature soit 6.017.690 dinars se répartit comme suit :

Frais d'administration	5 603 521
Autres charges non techniques (*)	414 169
TOTAL	6 017 690

(*) Ce montant figure parmi les autres charges non techniques (poste CHNT3)

Les charges par nature se détaillent au 31/12/2012 comme suit :

CHARGES DE PERSONNEL	3 468 291
Salaires + congés payés + Ind. De départ à la retraite	2 618 629
Charges sociales	811 565
Autres (Avantage en nature, Formations & Sém.)	38 097
AUTRES CHARGES	2 549 399
Locations & autres	378 381
Entretien, réparations & autres	94 245
Assurances	116 498
Documentation	14 030
Eau gaz & électricité	58 649
Carburants	71 641
Fournitures de bureaux	35 375
Intérimaires	21 411
Honoraires	261 402
Frais sur titres	54 499
Annonces, Insertions, Cadeaux & Publicité	167 687
Cotisations, dons & subventions accordées	341 422
Transports & déplacements	100 269
Missions et réceptions	240 806
Autres frais de PTT	3 225
Télex tél téléfax & internet	59 474
Services bancaires & assimilés	34 860
Jeton de présence	84 000
Impôts et taxes directs	75 247
Dotation aux amortissements	346 639
Variation des frais généraux reportés	-18 196
TOTAL GENERAL A AFFECTER	6 017 690
INCENDIE	1 589 905
ARD	491 009
RISQUE TECHNIQUE	915 934
TRANSPORT	774 591
AVIATION	14 666 022
VIE	166 060
TOTAL CHARGES AFFECTES	5 603 521
AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	414 169

Les charges d'exploitation affectées à l'activité technique totalisent 5.603.521 DT en 2012 contre un montant de 5.007.854 DT en 2011 augmentation de 595.667 DT et représentent 7,30% des primes acceptées.

Note IV-3- Commissions reçues des rétrocessionnaires

Les commissions reçues des rétrocessionnaires totalisent au 31/12/2012 un montant de 4.860.455 DT contre un montant de 4.672.157 DT en 2011 soit une variation de 188 298 DT. L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer se présente comme suit :

ANNEE D'INVENTAIRE	2008 et antérieur	2009	2010	2011	2012
Règlements cumulés	7 472 079	2 339 436	13 310 063	18 179 171	2 062 500
Provisions pour sinistres	40 047 334	4 098 422	11 229 182	29 298 770	33 855 339
Total des Charges des Sinistres	1 275 641	2 214 024	1 030 341	6 145 979	35 917 840
Primes acquises	3 952 308	3 130 748	3 660 982	29 304 298	37 554 111
% Sinistres/Primes Acquises	32%	71%	28%	21%	96%

ANALYSE DE L'ETAT DE RESULTAT

RESULTAT TECHNIQUE

Le résultat technique de l'exercice 2012 s'établit à 2.389.889 DT contre en 2011 à - 1.457.113 DT soit une augmentation de 3.847.002 DT.

NOTE I - PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisent au 31/12/2012 un montant de 7.497.617 DT contre un montant au 31/12/2011 de 5.678.895 DT soit une augmentation de 1.818.722 DT. Ces revenus se détaillent comme suit :

Rubrique	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Revenus des placements	6 969 425	5 028 916	1 940 509
Reprise de correction de valeurs sur placements	121 174	-	121 174
profits provenant de la réalisation des placements	407 018	649 979	- 242 961

NOTE II - PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat totalisent au 31/12/2012 un montant de 1.602.221 DT contre un montant de 1.450.962 DT soit une variation de 151.259 DT.

NOTE III- CHARGES DES PLACEMENTS

Ces charges totalisent au 31/12/2012 un montant de 2.287.048 DT contre un montant de 1.577.544 DT au 31/12/2011, soit une augmentation de 709.504 DT détaillée comme suit :

Rubrique	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts servis sur les dépôts reçus des rétrocessionnaires	1 319 324	1 125 111	194 213
Correction de valeur sur placement	967 724	439 502	528 222
Pertes provenant de la réalisation des placements	-	12 931	- 12 931
Totaux	2 287 048	1 577 544	709 504

La correction de valeur sur placement de 967.724 DT n'est autre que la dotation aux provisions de l'exercice (provisions pour risque d'exigibilité de l'exercice) :

* sur portefeuille actions cotées	331 408
* sur portefeuille OPCVM MIXTES	348 806
* sur portefeuille OPCVM OBLIGATION	287 510

NOTE IV- VENTILATION DES CHARGES ET DES PRODUITS DES PLACEMENTS

	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers	549 631	549 631
Revenu des participations	270 600	270 600
Revenu des placements	6 149 194	6 149 194
Autres revenus financiers (com.,hon.)	13 695 312	13 695 312
Total produits des placements	20 664 737	20 664 737
Intérêts	1 319 324	1 319 324
Frais externes		
autres frais	12 672 155	12 672 155
Total charges des placements	13 991 479	13 991 479

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

Etant donné que l'activité vie n'est pas significative au sein de la société TUNIS Ré et conformément au paragraphe 89 de la NCT 26, un seul tableau englobe l'état de résultat technique par catégorie d'assurance.

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE GLOBAL
31/12/2012

	NON MARINES			MARINES			NON VIE	VIE	GLOBALE
	INCENDIE	ARD	RISQUE TECH.	TOTAL	TRANSPORT	AVIATION	TOTAL		
PRIMES ACQUISES Primes émises Variation des primes non acquises	23 929 624 23 750 142 179 482	7 814 014 7 535 207 278 807	11 855 422 12 180 878 -325 456	43 599 060 43 466 227 132 833	11 552 536 11 593 595 -41 059	19 245 461 18 570 806 674 655	30 797 997 30 164 401 633 596	3 205 391 3 398 641 -193 251	77 602 448 77 029 269 573 179
CHARGES DE PRESTATIONS Prestations & frais payés Charges des provisions pour prestations diverses	17 946 121 30 113 713 -12 167 592	4 316 381 3 817 990 498 391	5 565 781 3 607 420 1 958 361	27 828 283 37 539 122 -9 710 840	5 984 375 3 590 256 2 394 118	11 287 604 1 036 679 10 250 925	17 271 979 4 626 935 12 645 044	1 483 567 1 197 192 286 375	46 583 828 43 363 249 3 220 579
Solde de souscription	5 983 503	3 497 633	6 289 641	15 770 777	5 568 162	7 957 857	13 526 018	1 721 824	31 018 620
FRAIS D'ACQUISITION	7 318 800	1 566 813	3 462 099	12 347 711	3 121 106	275 942	3 397 047	1 343 861	17 088 619
AUTRES CHARGES DE GESTION NETTES	1 589 905	491 009	915 934	2 996 848	774 591	1 666 022	2 440 613	166 060	5 603 521
Charges d'acquisition & de gestion nettes	8 908 704	2 057 821	4 378 033	15 344 559	3 895 697	1 941 964	5 837 661	1 509 921	22 692 140
PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	550 816	346 494	502 368	1 399 677	123 799	26 036	149 835	52 708	1 602 221
Solde financier	-2 374 385	1 786 305	2 413 976	1 825 896	1 796 263	6 041 930	7 838 193	264 612	9 928 701
PART DES RETRO. DANS LES PRIMES ACQUISES	9 144 222	1 518 225	5 954 191	16 616 638	3 553 469	16 967 346	20 520 815	10 867	37 148 320
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/12)	18 537 243	883 051	921 517	20 341 811	1 153 641	502 992	1 656 633	21 998 444	37 148 320
PART DES RETRO. DANS LES CHARGES DE PROV. POUR PREST.	-10 221 928	12 176	1 303 160	-8 906 593	1 438 988	10 218 214	11 657 202	2 750 609	2 750 609
PART DES RETRO. DANS LA PARTICIPATION AUX RESULTAT	2 726 308	241 550	1 492 197	4 460 055	211 967	188 432	400 399	4 860 455	4 860 455
COMMISSIONS RECUES DES RETROCESSIONNAIRES	-1 897 401	381 448	2 237 318	721 365	748 873	6 057 707	6 806 581	10 867	7 538 812
Solde de rétrocession	-476 984	1 404 857	176 658	1 104 531	1 047 390	-15 778	1 031 612	253 745	2 389 889
Résultat technique									
Informations complémentaires									
PROVISIONS ACCEPTATIONS	7 648 204	1 763 965	24 258 778	33 670 946	2 678 784	13 513 536	16 192 320	1 418 159	51 281 425
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/12)	7 827 685	2 042 772	23 933 322	33 803 780	2 637 725	14 188 191	16 825 916	1 224 908	51 854 604
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/11)	52 934 958	19 169 637	11 057 615	83 162 209	15 133 961	18 589 338	33 723 299	1 643 539	118 529 048
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/12)	65 102 550	18 671 245	9 099 254	92 873 049	12 739 842	8 338 413	21 078 255	1 357 165	115 308 469
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A L'OUVERTURE (31/12/11)	3 848 847	341 702	20 269 443	24 459 993	975 633	12 499 944	13 475 577	37 935 570	37 935 570
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES CLOTURE (31/12/12)	3 511 345	324 848	19 678 469	23 514 662	791 363	13 237 797	14 029 159	37 543 821	37 543 821
PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES OUVERTURE (31/12/11)	32 564 613	941 876	4 308 263	37 814 751	6 039 944	18 281 665	24 321 609	62 136 360	62 136 360
PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER A LA CLOTURE (31/12/12)	42 786 541	929 700	3 005 103	46 721 344	4 600 956	8 063 451	12 664 407	59 385 751	59 385 751

Les autres produits non techniques totalisent au 31/12/2012 un montant 13.695.312 DT de contre un montant de 7.359.384 DT au 31/12/2011 soit une variation de 6.335.928 DT.

Le montant de 13.695.312 DT est composé des autres produits non techniques non takaful (soit 13.594.975 DT) et des autres produits non techniques takaful (soit 100.337 DT).

Les autres produits non techniques non takaful sont détaillés comme suit :

Jetons de présence	-3 500
Commissions de gestion des fonds gérés par Tunis Re	482 148
Produits non tech. Liés à une modification comptables	83 983
Reprises sur provision pour créances douteuses	1 789 820
Profits de change réalisés	10 053 744
Ecart de change sur comptes en devises	261 913
Reprises sur provision pour risques et charges (écart de conversion)	619 368
Reprises sur charges de personnels indemnités de départ à la retraite	300 000
Gains sur cessions d'immobilisation	7 499
Total	13 594 975

NOTE V- AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES :

Les autres charges non techniques totalisent au 31/12/2012 un montant de 12 672 155 DT contre un montant de 5 888 115 DT au 31/12/2011 soit une variation de 6 784 040 DT.

Le montant de 12 672 155 DT est composé des autres charges non techniques non takaful (soit 12 901 155 DT) et des autres charges non techniques takaful (soit – 229 000 DT).

Les autres charges non techniques non takaful sont détaillées comme suit :

Autres charges non techniques	442 726
Dotations aux résorptions des charges reportées	368 700
Dotations aux provisions pour risques et charges (écart de conversion)	1 789 311
Dotations aux provisions pour litiges	20 627
Dotations aux provisions pour créances douteuses	1 669 570
Pertes de change réalisées	8 416 641
Ecart de change sur comptes en devises	192 759
Pertes sur cessions d'immobilisations	821
Total	12 901 155

NOTE VI- IMPOTS SUR LES SOCIETES

NON TAKAFUL

L'impôt est déterminé comme suit :

Résultat comptable	6 452 339
Réintégrations des charges non déductibles	3 924 354
Déductions des réintégrations de l'exercice précédent	3 936 309
<i>Bénéfice brut fiscal</i>	<i>6 440 384</i>
Exonérations	3 569 905
INVESTISSEMENTS EXONERES(FCPR MAX ESPOIR)	500 000
<i>Bénéfice net fiscal</i>	<i>2 370 479</i>
Impôt sur les sociétés au 31/12/2012	829 668
Résultat net	5 622 671

TAKAFUL :

L'impôt est déterminé comme suit :

Résultat comptable	569 055
Réintégrations des charges non déductibles	53 104
Déductions des réintégrations de l'exercice précédent	232 684
<i>Bénéfice brut fiscal</i>	<i>389 475</i>
<i>Bénéfice net fiscal</i>	<i>389 475</i>
Impôt sur les sociétés (35%)	0

Le résultat net de l'exercice clos au 31 décembre 2012 est bénéficiaire de **6,192 MDT** contre **2,661 MDT** au 31/12/2011 soit une augmentation de **3,531 MDT**.

NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2012 (en milliers de dinars)

NOTE X

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation ont atteint le montant de	-	43 926
contre en 2011		12 760
soit une variation de	-	56 686

IIS résultent des mouvements suivants :

X-1 Encaissements des cédantes		30 196
contre en 2011		42 329
soit une variation de	-	12 133

X-2 Versements aux cédantes		24 236
contre en 2011		16 951
soit une variation de		7 285

X-3 Encaissements des rétrocessionnaires		21 260
contre en 2011		13 649
soit une variation de		7 611

X-4 Versements aux rétrocessionnaires		20 980
contre en 2011		27 237
soit une variation de	-	6 257

X-5 Encaissements en capital provenant des placements courants ont atteint		278 099
contre en 2011		63 961
soit une variation de		214 138

L'importance de ces encaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-6 Des décaissements en capital provenant des placements courant		323 579
contre en 2011		61 079
soit une variation de		262 500

L'importance de ces décaissements provient du revolving des capitaux placés sous forme de Bons de trésor à court terme.

X-7 Produits financiers reçus		4 866
contre en 2011		3 028
soit une variation de		1 838

X-8 Encaissements des fournisseurs et du personnel		2 963
contre en 2011		11 245
soit une variation de	-	8 282

X-9 Décaissements aux fournisseurs et au personnel		10 705
contre en 2011		15 135
soit une variation de	-	4 430

Les décaissements au personnel sont relatifs aux prêts

Les décaissements aux fournisseurs concernent les dépenses d'exploitation.

X-10 Décaissements à l'état au titre des impôts et taxes		1 809
contre en 2011		1 051
soit une variation de		758

Ces décaissements sont relatifs aux retenues à la source et aux diverses taxes.

NOTE XI

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont atteint	-	9 756
contre en 2011	-	11 324
soit une variation de		1 568

qui s'explique par les mouvements suivants :

XI-1 Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles		82
contre en 2011		30
soit une variation de		52

XI-2 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles		1 608
contre en 2011		3 075
soit une variation de	-	1 467

XI-3 Encaissement provenant de la cession des imm. Financières		1 904
contre en 2011		2 308
soit une variation de	-	404

XI-4 Encaissements provenant des revenus des immobilisations financières		390
contre en 2011		340
soit une variation de		50

XI-5 Décaissements provenant de l'acquisition des imm. Financières		10 500
contre en 2011		10 925
soit une variation de	-	425

XI-6 Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles		24
contre en 2011		3
soit une variation de		21

NOTE XII

Les flux provenant des activités de financement ont atteint		56 304
contre en 2011	-	3 383
soit une variation de		59 687

qui s'explique par les mouvements suivants :

XII-1 Encaissements suite à l'émission d'actions		60 000
--	--	--------

XII-2 Décaissements suite à l'augmentation du capital		771
contre en 2011		4
soit une variation de		767

XII-3 Dividende & autres distributions		2 925
contre en 2011		3 379
soit une variation de	-	454

NOTE XIII

XII-1 L'incidence des variations des taux de change sur les liquidités		83
contre en 2011		212
soit une variation de	-	129

NOTE XIV

La composition des liquidités		
La trésorerie totalise à la clôture de		7 352
contre en 2011		4 647
soit une variation de		2 705

NOTE XV

La composition des liquidités de Tunis-Re déposées en banques est comme suit :		
liquidité en dinars		776
contre en 2011		473
soit une variation de		303
liquidité en devises		6 576
contre en 2011		4 174
soit une variation de		2 402

NOTES COMPLEMENTAIRES

NOTE I- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS – VIE

LIBELLE	NOTES	COMPTES RACCORDES		
		ACCEPTATION	RETROCESSION	
PRNV1 PRIMES ACQUISES				
PRNV11 Primes	(I-1)	705	708	
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	7095-7096	70995-70996	
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	(II)	7920		
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(III)			
CHNV11 Sinistres payés	(III-1)	605	609	
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(III-2)	6150-6195	6195-6196	
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(IV)			
CHNV41 Frais d'acquisition	(IV-1)	64205-64206-64207-64208-64209-64210-64211		
CHNV42 Frais d'administration	(IV-2)	6422		
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	(IV-3)		649	

NOTE II- TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS – NON VIE

LIBELLE	NOTES	COMPTES RACCORDES		
		ACCEPTATION		RETROCESSION
PRNV1 PRIMES ACQUISES				
PRNV11 Primes	(I-1)	705		708
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	(I-2)	7095-7096		70995-70996
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	(II)	7920		
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	(III)			
CHNV11 Sinistres payés	(III-1)	605		609
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	(III-2)	6150-6195		6195-6196
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	(IV)			
CHNV41 Frais d'acquisition	(IV-1)	64205-64206-64207-64208-64209-64210-64211		
CHNV42 Frais d'administration	(IV-2)	6422		
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	(IV-3)			649

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS RE »
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2012

Messieurs les actionnaires de TUNIS RÉ

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société Tunis Ré arrêtés au 31 décembre 2012.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la société Tunis Ré comprenant le bilan, l'état de résultat technique, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie, le tableau des engagements reçus et donnés et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de la compagnie est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle en vigueur applicable aux compagnies de réassurance. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la compagnie relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une

opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de Tunis Ré arrêtés au 31 décembre 2012 sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de Tunis Ré ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 avril 2013

La Générale d'Audit et Conseil
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI
Associé

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE "TUNIS RE"
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE 2012

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de **la Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RÉ »**, et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisés d'aucune opération conclue par la société « TUNIS RÉ » avec l'une des personnes prévues par ces articles. Par ailleurs, nos travaux n'ont pas identifié des conventions entrant dans le champ d'application de ces articles.

B. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RÉ » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée suivant le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 22/12/2009. Cette rémunération englobe (sur une base de 12 mois) :
 - b- Un salaire mensuel
 - Salaire net mensuel de 6 000 DT
 - Cotisations sociales¹ à la charge de l'employé 452,357 DT
 - Une retenue sur impôt sur le revenu de 2 647,070 DT
 - Charges sociales¹ patronales de 547,566 DT
 - c- Prime d'intéressement au titre de l'année 2011 et servie en 2012 :
 - Prime d'intéressement nette de 21 600 DT
 - Une retenue sur impôt sur le revenu de 9 932,846 DT
 - d- Les avantages en nature comportent
 - 500 litres de carburant par mois avec voiture de fonction.
 - La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 140,000 DT par trimestre soit 250,935 DT pour l'année 2012.
2. L'Assemblée Générale Ordinaire du 05/06/2012 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel brut de 6 000 Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 72 000 DT et 18 000 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

Tunis, le 30 avril 2013

La Générale d'Audit et Conseil
Membre de CPA International
Chiheb GHANMI
Associé

¹ La société a obtenu une ristourne sur cotisations sociales au cours de l'exercice 2012.